

## PARTIE VI

## Analyse sectorielle

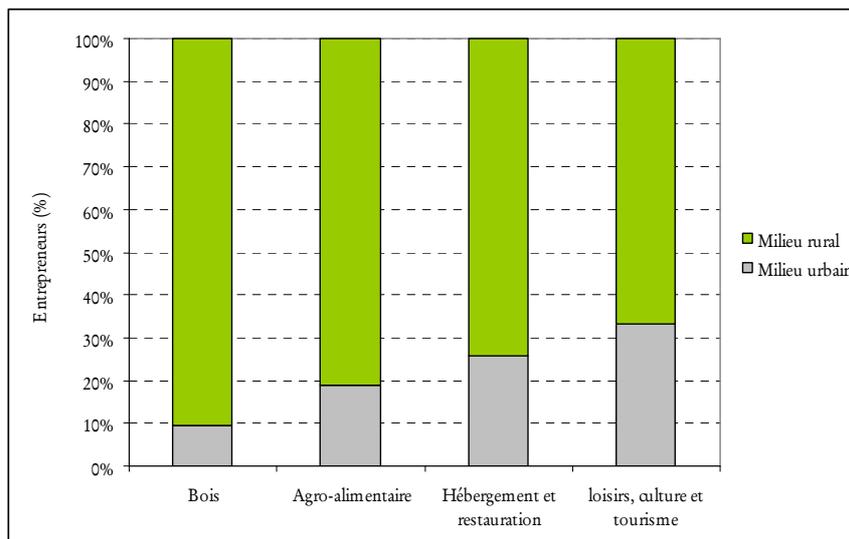
Afin d'éviter la globalisation des résultats, une analyse approfondie en procédant à une ventilation par secteur est effectuée. Seuls les secteurs représentés de manière significative sont retenus, à savoir, le secteur de l'hébergement et de la restauration, celui du bois, de l'agro-alimentaire et celui des activités de loisirs culturelles, et touristiques.

## 1. Le profil de l'entrepreneur

### 1.1. Milieu d'origine et lieu de résidence

L'entrepreneur rural est généralement originaire du milieu rural. En moyenne, cela se confirme dans 78% des cas. Toutefois, une analyse par secteur indique qu'un entrepreneur sur trois, actif dans le secteur des loisirs, est issu du milieu urbain (figure 7).

Figure 7 : Distribution des entrepreneurs selon leur milieu d'origine.



Source : Enquête CAPRU 2006

L'entrepreneur rural habite généralement à proximité de son entreprise (bois : 90%, agro-alimentaire : 100%, restauration et hébergement : 91% et loisirs : 83%), et n'envisage pas de s'en éloigner (bois : 68%, agro-alimentaire : 81%, restauration et hébergement : 81% et loisirs : 90%).

Parmi les sept entrepreneurs n'habitant pas à proximité de leur entreprise, un seul habite la ville, et il est le seul parmi ceux-ci à envisager de se rapprocher de son entreprise. Les autres expliquent qu'ils préfèrent habiter à distance de leur entreprise de manière à changer d'air une fois le travail fini. D'autres expliquent qu'ils n'habitent pas loin de leur entreprise et qu'il est inutile de s'en rapprocher. Pour certains, les conditions environnementales rendent impossible l'implantation de leur maison à proximité de l'entreprise (entreprise sise dans les bois).

## 1.2. Niveau de formation

Contrairement à l'entrepreneur orienté dans les activités de loisirs, culturelles et touristiques, qui a le plus souvent réalisé des études supérieures non universitaires, l'entrepreneur actif dans les secteurs du bois, de l'agro-alimentaire, de la restauration et de l'hébergement a arrêté ses études, une fois les secondaires supérieures terminées (tableau 30).

Tableau 30 : Distribution des entrepreneurs (%) selon le niveau de formation atteint pour chacun des secteurs d'activité étudiés.

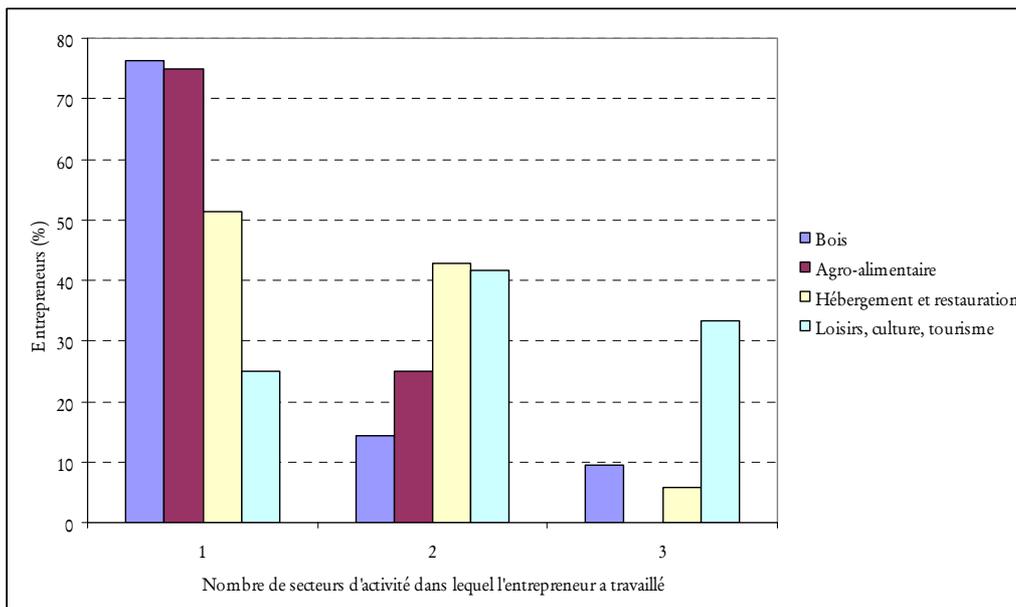
Secteur	Etudes primaires	Etudes secondaires inf.	Etudes secondaires sup.	Etudes sup. non universitaires	Etudes universitaires
Bois	5	24	48	14	9
Agro-alimentaire	12	19	50	19	0
Hébergement et restauration	0	23	57	14	6
Loisirs, culture, tourisme	0	8	34	50	8

Source : Enquête CAPRU 2006

### 1.3. Parcours professionnel

Comme l'indique la figure 8, la majorité des entrepreneurs actifs dans le secteur du bois et de l'agro-alimentaire a généralement toujours travaillé dans le même secteur d'activité. Près d'un entrepreneur sur deux travaillant dans le secteur de la restauration et de l'hébergement a préalablement travaillé dans un autre secteur. En ce qui concerne le secteur des activités de loisirs, il n'est pas rare que l'entrepreneur ait travaillé dans au moins un autre secteur que celui dans lequel il s'est orienté actuellement.

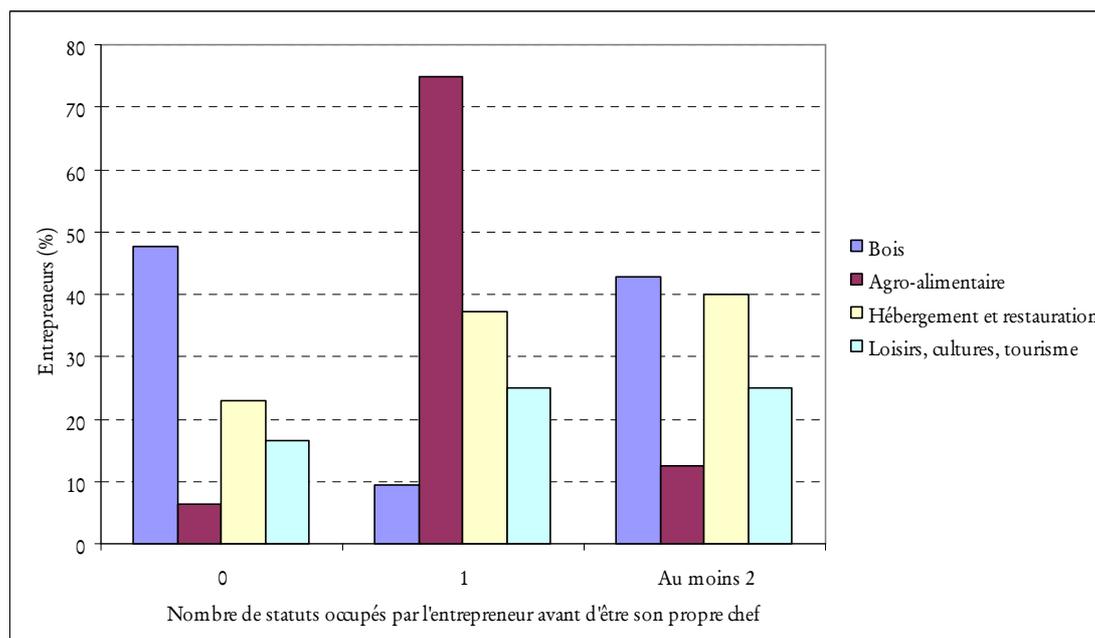
Figure 8 : Distribution des entrepreneurs (%) selon le nombre de secteurs d'activité dans lesquels ils ont travaillé.



Source : Enquête CAPRU 2006

A l'exception des entrepreneurs orientés dans le secteur du bois, pour lequel environ 1 entrepreneur sur 2 a débuté sa carrière en tant que chef d'entreprise, l'entrepreneur rural n'est que très rarement son propre chef dès le commencement de son parcours professionnel (figure 9). Dans le cas où l'entrepreneur a toujours travaillé dans le même secteur d'activité économique, il explique que souvent il se forge son expérience comme ouvrier, employé ou apprenti dans une autre entreprise ou celle dans laquelle il devient le propre chef. La multitude de statuts que l'entrepreneur occupe parfois (jusqu'à 4 statuts différents) s'explique également par la variété des secteurs dans lesquels il s'est orienté.

Figure 9 : Distribution des entrepreneurs (%) selon le nombre de statuts occupés avant d'être leur propre chef.



Source : Enquête CAPRU 2006

#### 1.4. Entreprenariat féminin

Sur les 14 femmes rencontrées, 57% travaillent dans le secteur de la restauration et de l'hébergement, 29 % dans le secteur des loisirs, culture et tourisme, et seulement 7% sont actives respectivement dans les secteurs du bois et de l'agro-alimentaire. En d'autres termes, 15% des entrepreneurs, tous secteurs confondus sont des femmes. 33%, 23%, 6% et 5% des entrepreneurs sont des femmes respectivement dans les secteurs des loisirs, de l'horeca, de l'agro-alimentaire et du bois.

### 1.5. Création de sa propre entreprise ou reprise d'une entreprise existante

La distribution par secteur d'activité (tableau 31) montre qu'à l'exception du secteur agro-alimentaire où la proportion des entrepreneurs créant leur entreprise est identique à celle des entrepreneurs reprenant une entreprise existante, la majorité des entrepreneurs créent leur propre entreprise quelle que soit leur orientation professionnelle.

Tableau 31 : Distribution des entrepreneurs ayant créé ou repris une entreprise selon le secteur d'activité.

Secteur d'activité	Avez-vous créé l'entreprise ?	
	Oui	Non
Loisirs, culture, tourisme	75%	25%
Bois	71%	29%
Restauration et hébergement	63%	37%
Agro-alimentaire	50%	50%

Source : Enquête CAPRU 2006

Dans le cas où un entrepreneur actif dans le secteur du bois reprend une entreprise existante, celle-ci provient dans tous les cas d'un parent à lui. Il s'agit alors du père (4 cas sur 6), d'un frère (1 cas) ou d'un arrière grand-père qui avait transmis au père (1 cas). Pour le secteur de l'agro-alimentaire, 6 entrepreneurs sur 8 ont repris une entreprise familiale, tandis que la majorité des entrepreneurs qui reprennent une entreprise du secteur de la restauration, de l'hébergement (7 cas sur 13) ou des activités de loisirs (3 cas sur 3) n'avaient aucun lien de parenté avec le précédent propriétaire.

## 1.6. Profil psychologique : motivations et craintes à devenir entrepreneur

Les caractéristiques particulières et le milieu d'évolution des fondateurs d'entreprise sont des éléments importants à prendre en considération dans le développement de l'entrepreneurship. Selon certains auteurs [Caree et Dejardin, 2006], les qualités individuelles à entreprendre influencent davantage sur la création de sa propre entreprise que les opportunités offertes par le marché local. L'objet de cette partie est de définir les motivations poussant à l'entrepreneuriat ainsi que les craintes éventuellement ressenties au moment de se lancer dans une activité entrepreneuriale.

### 1.6.1. Les motivations à être son propre chef

Plusieurs facteurs de motivation à devenir entrepreneur sont proposés aux personnes interrogées. Les facteurs cités comme principale motivation sont pour :

- le secteur du bois : le besoin d'autonomie et d'indépendance (6 répondants), suivi par l'envie de faire de sa passion son métier (4 répondants) ;
- l'agro-alimentaire : le besoin d'autonomie et d'indépendance (4 répondants) et la continuité familiale (4 répondants) ;
- la restauration et l'hébergement : le besoin d'autonomie et d'indépendance (13 répondants), suivi par l'envie de faire de sa passion son métier (7 répondants) ;
- les loisirs, culture et tourisme : l'envie de faire de sa passion son métier (4 répondants), suivi par l'amélioration de ses revenus (2 répondants).

Les résultats obtenus viennent confirmer plusieurs études sur les entrepreneurs naissants. Menzies *et al.*, 2002 *in* Gasse, 2002 avaient déjà mis en évidence l'importance de la recherche d'autonomie et d'indépendance qui pousse l'entrepreneur candidat à devenir son propre patron, et l'incite à prendre des initiatives dans ce sens.

D'autres facteurs, tels que la volonté de proposer des produits originaux aux consommateurs, l'amélioration de la qualité de vie familiale (le travail à domicile permet de passer plus de temps avec les membres de la famille), la restauration et la valorisation de biens propres, ou encore la volonté de perpétuer un savoir-faire local sont cités spontanément par les entrepreneurs.

### 1.6.2. Les craintes ressenties au lancement de son entreprise

Sur l'ensemble des entrepreneurs interrogés, environ 62% disent avoir ressenti des craintes au lancement de leur entreprise. Eu égard aux résultats obtenus (tableau 32), certains secteurs d'activité semblent occasionner plus d'appréhension que d'autre. En effet, alors que seul un entrepreneur sur trois du secteur des loisirs, culturel ou touristique appréhende le fait de devenir son propre chef, plus de trois entrepreneurs sur quatre, actifs dans le secteur du bois, craignent cette expérience.

Tableau 32 : Distribution des entrepreneurs ayant ressenti ou pas des craintes au moment de lancer leur propre entreprise selon le secteur d'activité.

Secteur d'activité	Avez-vous ressenti des craintes au lancement de votre entreprise ?	
	Oui	Non
Bois	76%	24%
Agro-alimentaire	50%	50%
Restauration et hébergement	69%	31%
Loisirs, culture, tourisme	33%	67%

Source : Enquête CAPRU 2006

En outre, la crainte principale ressentie par l'entrepreneur varie selon le secteur d'activité. Pour le secteur du bois (9 répondants) et celui de la restauration et de l'hébergement (12 répondants), la crainte première est la rentabilité et la viabilité de l'entreprise (l'entrepreneur s'interroge sur la rapidité de mise en place de sa clientèle). Les entrepreneurs du secteur agro-alimentaire appréhendent principalement le poids des charges administratives (8 répondants), tandis que le secteur des loisirs et du tourisme semble inquiéter les entrepreneurs quant à l'impact qu'aura leur profession sur leur vie privée, étant donné que ce secteur est principalement prisé durant les week-ends et jours fériés.

Des craintes supplémentaires sont citées spontanément. La peur de se lancer dans l'inconnu est évoquée plusieurs fois (4 répondants). D'autres entrepreneurs énoncent leur inquiétude de tomber en incapacité de travail (dans ce cas, aucune aide financière ne leur est apportée par l'ONEM) (2 répondants). Finalement, certains entrepreneurs, pour lesquels des membres de la famille font partie de la main d'œuvre, redoutent que cela engendre des conflits familiaux.

## 2. Le profil de la TPE

### 2.1. Pluriactivité

A l'exception du secteur du bois, sont dans plus de 50% des entreprises, proposés, au moins deux types de services aux clients (tableau 33). Une liste en reprenant quelques exemples figure en annexe.

Tableau 33 : Distribution des TPE (%) selon le nombre d'activités réalisées.

Secteur d'activité	1 activité	2 activités	3 activités
Bois	62	33	5
Agro-alimentaire	25	75	0
Restauration et hébergement	34	34	32
Loisirs, culture, tourisme	50	25	25

Source : Enquête CAPRU 2006

Les entrepreneurs expliquent que la diversité est souvent indispensable pour assurer la pérennité de leur entreprise. Ne pouvant généralement pas être offerts par les grands producteurs/distributeurs, des services diversifiés représentent une issue de secours qu'adopte le petit entrepreneur pour développer sa clientèle. En outre, l'entrepreneur explique que la diversité dans ses activités lui permet de maintenir un revenu suffisant dans le cas où l'une d'entre elles vivote.

Dans ce cadre, la pluriactivité permet, dans une certaine mesure, à la fois le maintien de certaines activités traditionnelles et le développement de services tout à fait innovants. Pour certains (notamment dans le secteur du bois), la pluriactivité est liée aux activités saisonnières de l'entrepreneur qui s'échelonnent alors au cours de l'année. Finalement, ce qui au départ n'était qu'une façon de s'adapter au caractère saisonnier de plusieurs activités devient pour certains un mode de vie recherché pour le rythme de travail et le cadre de vie qu'il implique.

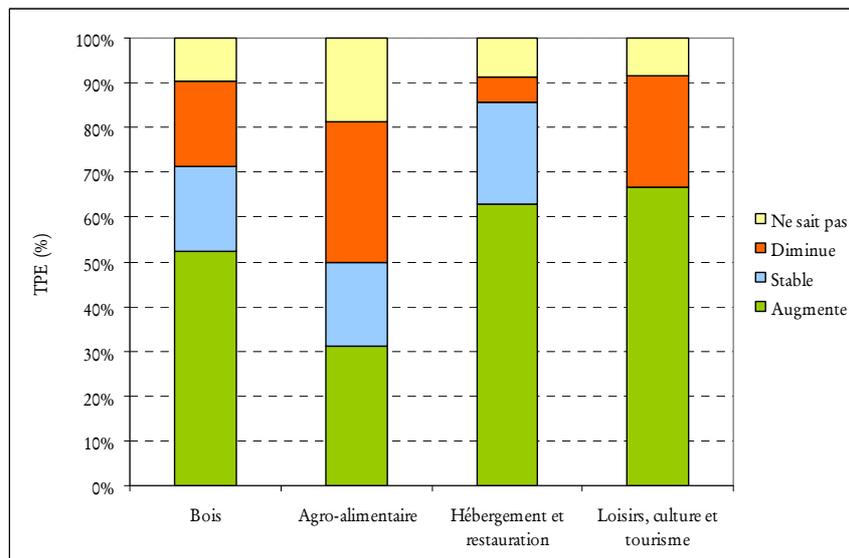
## 2.2. Situation financière et membres du personnel

### 2.2.1. Situation financière

Certains secteurs semblent être plus propices que d'autres à une évolution favorable du chiffre d'affaires d'une TPE. Alors que celui-ci augmente pour plus de 60% des entrepreneurs des secteurs de l'hébergement, la restauration et les activités de détente et de loisirs, seuls 31% des TPE du secteur de l'agro-alimentaire affichent une évolution positive de leurs revenus (figure 10). En outre, les entrepreneurs dont le chiffre d'affaire reste stable, estiment leur pouvoir d'achat diminuer, le prix de la vie ayant lui fortement augmenté.

Certains entrepreneurs préfèrent ne pas se prononcer quant à la santé de leurs finances ; ceux-ci ayant débuté leur activité en fin 2005 ou dans le courant de l'année 2006.

Figure 10 : Distribution des TPE selon l'évolution de leur chiffre d'affaire depuis leur création.



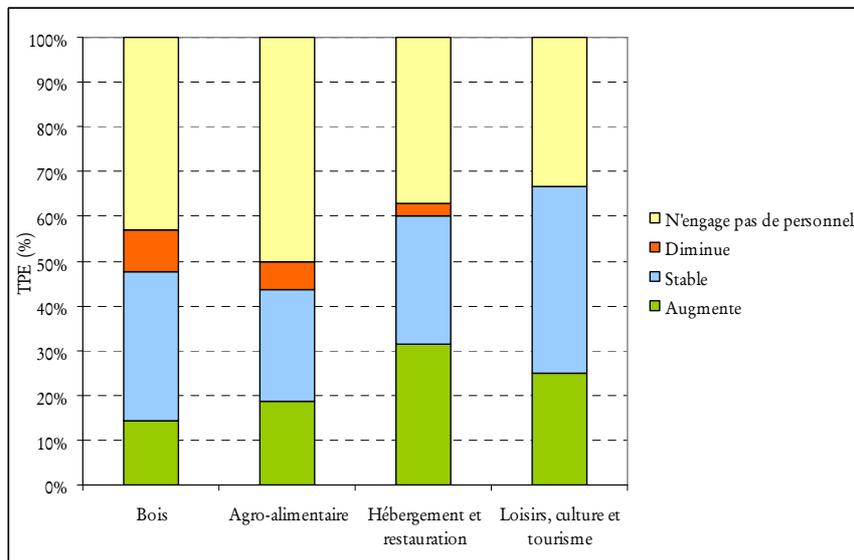
Source : Enquête CAPRU 2006

### 2.2.2. Main d'œuvre

Avec une TPE sur deux, le secteur de l'agro-alimentaire est celui dans lequel la proportion de TPE mono personnelles est la plus élevée. Il ressort également de la figure ci-dessous, que le secteur des loisirs nécessite davantage une aide supplémentaire que les autres secteurs (66% des entrepreneurs de ce secteur engage du personnel).

Alors que dans les secteurs de l'agro-alimentaire, de l'hébergement et de la restauration, la taille du personnel augmente dans autant de TPE qu'elle reste identique, le nombre de personnes travaillant dans une TPE du secteur du bois, des loisirs, de la culture et du tourisme reste souvent stable au cours des années. La figure ci-dessous permet également de constater que c'est dans le secteur du bois, que l'entrepreneur réduit le plus souvent son personnel (17%).

Figure 11 : Distribution des TPE selon l'évolution de la taille du personnel depuis leur création.



Source : Enquête CAPRU 2006

En plus d'être premier en terme d'augmentation de la taille de sa main d'œuvre, l'entrepreneur du secteur de l'hébergement et de la restauration est celui qui offre le plus d'opportunités de création d'emploi ; avec une moyenne de 4,4 travailleurs par TPE. Le secteur du bois, quant à lui, avec une moyenne de 2,8 travailleurs est en queue de classement (tableau 34). Le terme travailleur englobe ici le chef d'entreprise, le conjoint aidant ainsi que le personnel engagé (salarié, indépendant, intérimaire, stagiaire, apprenti, étudiant).

Tableau 34 : Taille moyenne des TPE (Nombre de travailleur moyen / TPE) selon le secteur d'activité.

Secteur d'activité	Taille moyenne d'une TPE
Bois	2,9
Agro-alimentaire	3,9
Hébergement et restauration	4,4
Loisirs, culture et tourisme	3,9

Source : Enquête CAPRU 2006

Cependant, la proportion de TPE engageant du personnel (figure 9) et la taille moyenne des TPE (tableau ci-dessus) ne permettent pas de quantifier le nombre de personnes engagées dans une TPE (le personnel engagé comprend le personnel total de la TPE duquel sont soustraits le(s) conjoint(s) aidant(s) et le(s) chef(s) d'entreprise). Le tableau 35 indique la distribution de la main d'œuvre en fonction du statut occupé (au sein d'une TPE qui engage du personnel), et permet de quantifier ce nombre.

Tableau 35 : Distribution en fonction du statut occupé du nombre de travailleurs moyen par TPE qui engage du personnel.

Statut	Secteur d'activité			
	Hébergement et restauration	Agro-alimentaire	Loisirs, culture et tourisme	Bois
Salarié	1,77	2,9	1,5	1,4
Indépendant	0,36	0,1	0,6	1,1
Apprenti	0,05	0,6	0,4	0,0
Stagiaire	0,27	0,3	0,1	0,1
Intérimaire	0,23	0,1	0,0	0,2
Etudiant	1,18	0,8	1,0	0,2
Total : personnel engagé	3,9	4,8	3,6	2,9
% de TPE qui engage	63 %	50 %	67 %	57 %
Total : personnel engagé pondéré	$3.9 \times 0.63 = 2.43$	$4.8 \times 0.50 = 2.37$	$3.6 \times 0.67 = 2.43$	$2.9 \times 0.57 = 1.66$

Source : Enquête CAPRU 2006

Bien que les entreprises agro-alimentaires soient celles qui soient le plus souvent mono personnelles (seule une TPE agro-alimentaire sur deux engage du personnel, *cf.* figure 11), celles-ci engagent globalement autant de personnel que les secteurs de l'hébergement, de la restauration et des loisirs, culture et tourisme. Le secteur du bois est celui qui engage le moins de personnel.

Le personnel engagé d'une TPE a principalement un statut de salarié (tableau 35). Viennent ensuite les étudiants, pour les secteurs autres que celui du bois, le statut d'indépendant secondant alors celui de salarié.

### 2.3. Localisation des débouchés principaux

Tableau 36 : Part des entrepreneurs (%) selon la localisation de leur clientèle principale.

	Bois	Restauration et hébergement	Agro-alimentaire	Loisirs et tourisme
Commune	13	<u>45</u>	25	22
Commune Limitrophe	33	28	<u>75</u>	22
Province	<u>47</u>	10	25	22
Région wallonne	33	14	8	11
Région flamande	20	17	8	0
Région bruxelloise	20	7	0	0
Belgique	13	10	16	22
International	13	21	16	<u>33</u>
Questionnaire non valide	40	21	33	33

Source : Enquête CAPRU 2006

### 3. Les facteurs physiques du milieu rural

Calay *et al.* (2005) insistent sur l'importance de ne pas considérer le phénomène entrepreneurial et la création d'entreprise uniquement du point de vue de l'individu. Créateur et situation de création sont en effet indissociables. Selon Duprez *et al.* (2003), certains éléments environnementaux peuvent avoir un impact sur la décision et le moment de la création d'entreprise. L'objet de cette partie est d'identifier les facteurs de localisation ayant été déterminants dans le choix d'implanter son entreprise en milieu rural. Ceux-ci sont subdivisés en deux catégories : les facteurs techniques, liés au fonctionnement de l'entreprise et les facteurs personnels.

#### 3.1. Facteurs de localisation : motivations des investisseurs vis-à-vis du milieu rural

Les résultats obtenus montrent la prévalence du cadre (cadre de vie agréable) et du mode de vie (travail à domicile, natif du milieu rural) au détriment de possibilités de promotion (dynamisme de la région, concurrence réduite), d'amélioration des revenus (existence d'un marché potentiel, proximité d'une ville de grande importance) ou de facilités au fonctionnement de l'entreprise (proximité des partenaires, des ressources exploitées, infrastructures routières) (comparaison des tableaux 37 et 38). Le cadre de vie agréable semble être l'atout principal jouant en faveur de l'attractivité des campagnes bien avant la recherche d'avantages économiques et techniques. Pour l'activité privée, la recherche de profits économiques et techniques n'est donc pas l'élément majeur ou est en tout cas, plus faiblement ressenti. Le projet entrepreneurial s'inscrit donc davantage dans un projet plus large qui correspond à un véritable projet de vie. Des résultats obtenus et présentés plus loin, il ressort d'ailleurs une volonté affirmée de la part des chefs d'entreprise de garder un caractère artisanal à leur activité. Cette situation n'est pas originale et confirme bien la multitude de travaux français effectués jusqu'à présent [Chevalier, 2005 – Saleilles, 2005].

Tableau 37 : Facteurs techniques intervenant dans le choix d'implanter son entreprise en milieu rural : part des entrepreneurs (%) pour lesquels ils ont été déterminants dans ce choix.

Facteurs techniques de localisation	Bois	Agro-alimentaire	Hébergement et restauration	Loisirs, culture et tourisme
Foncier disponible et favorable	38	50	54	42
Peuplement faible et dispersé	19	13	0	17
Existence d'un marché potentiel	38	56	60	42
Concurrence réduite	14	31	29	25
Main d'œuvre spécialisée	5	6	6	8
Proximité des ressources exploitées	38	25	17	50
Proximité d'entreprises partenaires	10	19	14	17
Proximité d'une ville de grande importance	10	6	11	0
Aide des pouvoirs publics	5	0	3	0
Infrastructures routières de qualité/proches	24	19	17	8
Moyen de transport	0	13	6	0
Accessibilité internet et GSM	10	6	3	25
Dynamisme de la région	5	38	51	25

Source : Enquête CAPRU 2006

Tableau 38 : Facteurs personnels intervenant dans le choix d'implanter son entreprise en milieu rural : part des entrepreneurs (%) pour lesquels ils ont été déterminants dans ce choix.

Facteurs personnels de localisation	Bois	Agro-alimentaire	Hébergement et restauration	Loisirs, culture et tourisme
Vie sociale	38	44	31	8
Fiscalité résidentielle plus faible	0	6	3	0
Cadre de vie agréable	76	63	60	50
Natif du milieu rural	76	75	60	58
Existence de liens familiaux	67	50	37	50
Renouer avec les traditions locales	14	31	20	17
Travailler à domicile	67	69	66	50

Source : Enquête CAPRU 2006

Cependant, certains éléments du contexte économique peuvent être considérés comme susceptibles d'avoir un impact sur la décision de la création d'entreprise. En choisissant le milieu rural pour installer leur entreprise, les investisseurs évitent des surcoûts fonciers. La demande locale (existence d'un marché potentiel) peut également déterminer la localisation des nouvelles entreprises.

D'autres éléments du contexte économique ont été mis en évidence. Une forte présence de petites entreprises et une population dense et en croissance (dynamisme de la région) affectent positivement la création de nouvelles entreprises. Pour respectivement 38 et 50% des entrepreneurs des secteurs du bois et des loisirs, la proximité des ressources exploitées a été déterminante pour le choix du lieu d'implantation de l'entreprise.

Alors que la localisation de l'entreprise pourrait s'insérer dans le cadre d'une stratégie de réduction des coûts de transport, en s'implantant à proximité d'infrastructures de transport de qualité, il ressort de l'étude que ces éléments ne sont que très peu pris en considération par les entrepreneurs. Nos résultats confirment l'étude menée par Janssen (2003) qui n'a pas constaté d'effet significatif du niveau de développement des infrastructures routières, moyens de transport et réseaux de communication (internet, GSM) sur la croissance entrepreneuriale.

Des facteurs institutionnels, tels que les aides publiques à la création, la gestion des infrastructures ou la fiscalité réduite semblent ne pas influencer sur les stratégies de création et les processus de mise sur pied de nouvelles entreprises.

### 3.2. Atouts et contraintes du milieu rural pour le fonctionnement de l'entreprise

Dans cette partie sont identifiés les atouts du milieu rural qui représentent des avantages pour le bon fonctionnement de l'entreprise, et ses contraintes qui causent des ennuis aux entrepreneurs localisés dans ce milieu. Afin de déterminer atouts et contraintes du milieu rural, une liste d'éléments est proposée aux entrepreneurs.

#### 3.2.1. Les atouts du milieu rural

Sont reconnus comme atouts du milieu rural les éléments considérés comme tels par la majorité des entrepreneurs. Lorsque la majorité simple n'est pas obtenue, un tiret est affiché dans le tableau ci-dessous.

La convivialité que l'entrepreneur peut développer avec sa clientèle, le cadre de vie agréable dans lequel siège l'entreprise, l'accessibilité aux grands axes routiers, ainsi que la demande locale sont considérés comme des atouts du milieu rural pour les quatre secteurs d'activité.

Tableau 39 : Eléments considérés comme atouts du milieu rural pour le fonctionnement de la TPE : part des entrepreneurs (%).

Atout	Bois	Agro-alimentaire	Hébergement et restauration	Loisirs, culture et tourisme
Equipped des terrains	-	56	-	-
Cadre agréable	71	94	97	100
Espace de patrimoine naturel, architectural et culturel important	-	56	71	67
Besoins des ruraux et néo-ruraux	52	69	57	50
Services de la Poste	-	-	-	50
Accès aux NTIC	-	69	71	75
Etat des infrastructures routières	-	56	66	-
Situation par rapport aux grands axes routiers	52	62	71	83
Situation par rapport aux grandes villes	-	-	-	50
Convivialité avec les clients	81	88	97	83
Mentalité des ruraux	50	-	-	-

Source : Enquête CAPRU 2006

L'entrepreneur explique que bien qu'il est plus difficile en milieu rural de développer rapidement sa clientèle, celle-ci reste souvent plus fidèle qu'en milieu urbain. Selon les témoignages récoltés, la convivialité liée à la ruralité favoriserait la constance des clients.

Le cadre de vie agréable dans lequel siège l'entreprise représente également un avantage important à son épanouissement. Selon les entrepreneurs interrogés, principalement issus du secteur de l'hébergement et de la restauration, la sécurité, davantage ressentie en milieu rural qu'en milieu urbain, est fortement prise en considération par leur clientèle, notamment lorsqu'il s'agit de sortir le soir. D'autre part, un rythme de vie moins stressant, des rues plus calmes, un espace plus vert et un air moins pollué sont autant d'éléments que le client apprécie retrouver en milieu rural.

La situation par rapport aux grands axes routiers est également considérée comme un atout du milieu rural. Dans ce cas, outre la proximité, qui n'est pas spécifique au milieu rural, doit être considérée l'accessibilité à ces grands axes. En effet, dans le cas où l'entrepreneur n'est pas situé à proximité d'un grand axe routier, il nous explique que se déplacer dans une ville truffée d'embouteillages prend souvent plus de temps que parcourir quelques kilomètres en plus, mais à vitesse ordinaire.

A l'heure actuelle, la disponibilité des technologies de l'information et de la communication (disposer d'une bonne couverture de réseau de GSM et d'internet) est un élément indispensable pour mener correctement son entreprise. L'entrepreneur, s'il ne tient pas compte de cet élément au moment de s'installer en milieu rural (seulement 9% le considèrent comme déterminant), en tire cependant un grand avantage pour le bon fonctionnement de son entreprise. De ces outils, il bénéficie d'un gain de temps, il peut offrir un meilleur service à ses clients (accessibilité, réponse rapide), il peut réaliser de la publicité en créant son site internet et peut également obtenir rapidement des informations qui l'aident à s'améliorer et à rester compétitif sur le marché.

Le fait que l'entreprise soit située à proximité d'une ville de plus grande importance a un impact positif sur le développement de la clientèle des entrepreneurs du secteur des loisirs. En effet, si ce secteur nécessite des espaces naturels, architecturaux et culturels de qualité, il lui est également important d'être rapidement accessible envers les citoyens, ceux-ci représentant une part importante de leurs débouchés.

Les résultats obtenus permettent également de constater que l'opinion sur certains éléments proposés diffère selon le secteur d'activité. Il s'agit de l'état des infrastructures routières, considéré comme un atout pour le secteur de l'agro-alimentaire (56%) et celui de la restauration et de l'hébergement (66%), alors que les entrepreneurs travaillant dans le secteur du bois trouvent cet élément plutôt contraignant. Ces derniers estiment qu'un effort apporté au niveau de l'aménagement et de l'entretien des voiries permettrait de faciliter les trajets en poids lourd que certains entrepreneurs de ce secteur doivent effectuer.

Finalement, en ce qui concerne la mentalité des résidents, l'avis de l'entrepreneur est également tranché en fonction du secteur dans lequel il est orienté : les entrepreneurs du secteur du bois jugent les ruraux plus conciliants que les néo-ruraux vis-à-vis des nuisances éventuellement provoquées par leur profession. A contrario, l'horeca préfère la présence des néo-ruraux que celle des ruraux en terme de clientèle, puisque ces derniers semblent être moins enclins à la dépense et sont parfois plus réticents face à l'originalité des plats et services proposés.

### 3.2.2. Les contraintes du milieu rural

Des réponses collectées, il ressort qu'aucun des éléments proposés n'est considéré comme contraignant par la majorité des entrepreneurs. De plus, sur les 94 entrepreneurs interrogés, 12 affirment ne rencontrer aucun problème lié au milieu rural.

Les proportions d'entrepreneurs qui n'énoncent aucune contrainte sont les suivantes selon les secteurs : 14% des entrepreneurs du bois, 12.5% de l'agro-alimentaire, 11% de l'horeca, 8% des loisirs, 14% des NTIC et 33% des éco-entreprises. Pour rappel, ce secteur n'est représenté que par trois entrepreneurs.

Afin de dénoncer les éléments les plus contraignants du milieu rural sont considérés comme tels les éléments cités comme contrainte par au moins 20% des personnes interviewées et non repris comme atout par la majorité. La principale contrainte du milieu rural pour le secteur des loisirs représente les risques de conflits environnementaux, celle pour le secteur du bois est la mentalité des néo-ruraux. La principale contrainte pour le secteur de l'agro-alimentaire correspond aux risques de conflits d'usage de l'espace et celle pour l'hébergement et la restauration est la rigidité des règles urbanistiques. La rigidité des règles urbanistiques ainsi que les risques de conflits d'usage de l'espace semblent être des contraintes récurrentes, tandis que l'état des infrastructures routières est propre au secteur du bois.

Tableau 40 : Eléments du milieu rural considérés comme contraignants pour le fonctionnement de la TPE : part des entrepreneurs (%).

Contrainte	Bois	Agro-alimentaire	Hébergement et restauration	Loisirs, culture et tourisme
Règes urbanistiques	29	25	34	33
Etat des infrastructures routières	24	-	-	-
Risques de conflits d'usage de l'espace	24	44	31	33
Risques de conflits environnementaux	-	-	20	42
Mentalité des néo-ruraux	33	38	-	-
Transport en commun	-	-	31	25

Source : Enquête CAPRU 2006

Les règles urbanistiques rendent parfois impossible l'extension ou la rénovation des infrastructures permettant à l'entreprise de rester en phase avec le développement de l'activité. En outre, dans certaines communes, la volonté de ne pas implanter de zoning a pour conséquence de restreindre les terrains d'accueil des TPE.

Par risques de conflits d'usage de l'espace, l'entrepreneur entend des risques de conflits avec son voisinage, occasionnés d'une part, par l'agrandissement de ses infrastructures ; celles-ci pouvant restreindre la vue sur le paysage ou la dégrader, et d'autre part, par le stationnement des clients, fournisseurs ou autres dans la rue, considéré comme une source de bruit.

L'entrepreneur risque également d'être confronté à des conflits environnementaux avec son voisinage. Ces conflits ont notamment pour cause le dégagement d'odeurs nauséabondes des déchets brûlés et la source de bruit que peut représenter l'entreprise (claquement des portes de voitures, discussions des clients, déchargement de fournisseurs, etc.). Les ruraux recherchant le calme dans leur campagne, l'entrepreneur est contraint de s'adapter s'il veut conserver une bonne entente avec son voisinage. Face aux bruits qu'occasionne l'entreprise, certains entrepreneurs restreignent leur nombre d'heures de travail, en évitant de travailler trop tardivement ainsi que le week-end. D'autres adoptent un horaire de livraison satisfaisant pour les riverains. Certains entrepreneurs attendent que le voisinage soit absent pour brûler leurs déchets. Et d'autres encore, aménagent des structures adaptées pour minimiser ces conflits. Dans certaines situations, le fait d'entretenir une bonne relation avec son voisinage suffit à rendre supportables les nuisances et d'éviter les conflits. Bien entendu, ces problèmes ne sont pas exclusivement réservés au milieu rural et les entrepreneurs urbains doivent également faire face à ce type de conflits. Bien au contraire, le fait d'être localisé en milieu rural, inclut que les maisons soient, le plus souvent, éloignées les unes des autres et que par conséquent, il est plus facile de minimiser ces conflits.

Le manque de transport en commun affecte davantage le secteur de l'horeca étant donné qu'il est le principal employeur d'étudiants. Le chef d'entreprise est souvent amené à reconduire jusqu'à son domicile le jeune travailleur après sa journée de boulot (qui se termine souvent tard dans ce secteur). Certains entrepreneurs actifs dans le secteur des loisirs expliquent que le manque de transport en commun freine l'arrivée des enfants lors de festivités enfantines organisées dans les villages.

Certains entrepreneurs reprochent aux autorités d'avoir rendu l'accès interdit à de plus en plus de territoires en les classant en zone de protection. La privatisation accrue des terrains et l'augmentation des superficies bâties sont également des facteurs de dysfonctionnement de certaines activités de loisirs.

### 3.2.3. Les contraintes du milieu rural pouvant pousser à délocaliser son entreprise vers la ville

Pour 21% des entrepreneurs ayant énoncé des contraintes à travailler en milieu rural, celles-ci pourraient être une motivation à leur délocalisation vers la ville. Selon les secteurs d'activité, 9 entrepreneurs sont orientés dans le secteur de la restauration et de l'hébergement, 4 dans le secteur du bois, 3 dans l'agro-alimentaire et 1 seul travaille dans le secteur des loisirs.

Le tableau 41 indique les contraintes les plus souvent citées par ces 17 entrepreneurs. La contrainte la plus fréquente est la déficience en équipement des terrains. Le manque d'un système d'égouts est dans ce cas souvent dénoncé. Les risques de conflits d'usage de l'espace, présentés au point précédent, couplés aux règles urbanistiques (également présentées au point 3.2.2.) viennent seconder le problème du traitement des eaux usées.

Les entrepreneurs de l'horeca considèrent la mentalité des ruraux comme un frein à leur développement : les sorties au restaurant sont réservées aux occasions, ils sont plus traditionnels et parfois réticents vis-à-vis d'une restauration originale. D'autre part, des reproches sont également énoncés envers les néo-ruraux. Ceux-ci seraient des clients exigeants qu'il convient de servir rapidement. Les néo-ruraux seraient atteints de la mentalité du "tout, tout de suite". Le secteur agro-alimentaire évoque la préférence des néo-ruraux à faire leurs courses en grande surface et leur indifférence vis-à-vis de la survie des petites entreprises de leur village. Finalement, des entrepreneurs reprochent également aux néo-ruraux de considérer la ruralité comme un simple espace de vie paisible dans lequel les activités économiques (générant bruit et/ou odeurs, infrastructures dans le paysage) n'auraient pas leur place.

Tableau 41 : Contraintes pouvant pousser à la délocalisation vers la ville.

Contrainte	Bois	Agro-alimentaire	Hébergement et restauration	Loisirs, culture et tourisme	Total
Équipement des terrains	2	2	6	0	10
Risques de conflits d'usage de l'espace	2	2	2	1	7
Règles urbanistiques	2	0	4	0	6
Qualification de la main d'œuvre	0	2	4	0	6
Mentalité des ruraux	1	0	4	1	6
Mentalité des néo-ruraux	1	1	3	0	5

Source : Enquête CAPRU 2006

Il ne faut pas perdre de vue que les éléments ici évoqués ne sont considérés comme contraignants que par une très faible quantité des entrepreneurs rencontrés, et ne peuvent donc être exposés comme des généralités du monde rural. En outre, bien que ces entrepreneurs se disent motivés pour se délocaliser vers le milieu urbain, la majorité (59%) choisirait à nouveau le milieu rural pour installer son entreprise (tableau 42).

La densité de population plus importante des zones urbaines présente un potentiel de demande plus important que dans les zones rurales. Cet élément explique que cinq des entrepreneurs de la restauration et de l'hébergement réinstalleraient leur entreprise en milieu urbain. Ceux-ci expliquent également que le manque de tourisme rural ne favorise pas le développement de leur clientèle. Ces témoignages viennent confirmer les propos de Janssen (2003) selon lesquels l'appartenance à une région jugée plus dynamique qu'une autre influencerait la croissance des entreprises.

Tableau 42 : Distribution des 17 entrepreneurs, dont les contraintes peuvent être une motivation à la délocalisation de leur entreprise, par rapport à la question suivante :  
"Si c'était à refaire, choisiriez-vous à nouveau le milieu rural pour installer votre entreprise ?".

Secteur	Milieu rural pour réimplanter la TPE	Milieu urbain pour réimplanter la TPE
Bois	3	1
Agro-alimentaire	2	1
Hébergement et restauration	4	5
Loisirs, culture et tourisme	1	0
Total	10	7

Source : Enquête CAPRU 2006

### 3.3. Atouts et contraintes du milieu rural pour le développement des débouchés

Dans cette partie sont identifiés les éléments avantageux et contraignants vis-à-vis du développement des débouchés des TPE. Ceux-ci sont classés selon qu'ils sont spécifiques ou pas au milieu rural. Afin de déterminer ces éléments, une liste est proposée aux entrepreneurs.

#### 3.3.1. Les atouts propres au milieu rural

##### 3.3.1.1. *Le secteur du bois*

Près d'un entrepreneur sur deux actifs dans le secteur du bois a cité l'absence d'embouteillage comme un atout du milieu rural.

D'autre part, en valorisant des ressources locales (le bois), l'entrepreneur suppose la bonne estime qu'ont les urbains envers son activité parfaitement appropriée au milieu rural. Selon lui, cet élément jouerait en sa faveur pour développer sa clientèle.

##### 3.3.1.2. *L'agro-alimentaire*

Seuls les entrepreneurs actifs dans le secteur de l'agro-alimentaire ont cité la demande locale comme un atout du milieu rural. Contrairement aux trois autres secteurs étudiés, celui de l'agro-alimentaire offre des produits indispensables, consommés au quotidien, qu'il convient de trouver à proximité de chez soi.

Le cadre agréable et accueillant offert aux clients est selon trois-quarts des entreprises agro-alimentaires leur carte maîtresse pour développer leur clientèle.

##### 3.3.1.3. *Restauration et hébergement*

Pour 89% des entrepreneurs du secteur de la restauration et de l'hébergement, c'est également le cadre de l'entreprise qui est considéré comme atout principal.

Un deuxième avantage à être localisé en milieu rural est la contribution des locaux à faire leur publicité par le bouche à oreille. Toutefois, si cela est profitable lorsque les services offerts sont de qualité, l'entreprise est sujette à un rapide changement de réputation si elle ne reste pas constante. Quelques entrepreneurs expliquent que dans les villages et leurs environs, presque tout le monde se connaît, il est donc indispensable d'être correct. L'information véhiculée par interconnaissance peut rapidement donner une mauvaise réputation à l'entreprise.

#### *3.3.1.4. Loisirs, culture et tourisme*

Le besoin des citadins d'un retour à la nature le temps d'un court séjour est un phénomène actuel profitable au secteur des loisirs, culture et tourisme rural. Pour cette raison, 75% des entrepreneurs de ce secteur estiment l'état du marché actuel comme favorable au développement de leurs débouchés et les besoins des urbains comme un atout pour développer leurs débouchés.

Pour ce secteur d'activité, le cadre de l'entreprise est évidemment considéré comme un atout pour développer sa clientèle par trois-quarts des entrepreneurs.

#### *3.3.1.5. Pour tous les secteurs*

La plus grande disponibilité pour garer les véhicules représente un avantage important du milieu rural. Selon les entrepreneurs, la gratuité et la facilité de trouver une place à proximité de l'entreprise sont autant d'éléments que le client apprécie retrouver en milieu rural.

### 3.3.2. Les atouts non spécifiques au milieu rural qui favorisent le développement de la clientèle

#### *3.3.2.1. Bois*

La demande urbaine vis-à-vis des services offerts par ce secteur est considérée comme plus importante que celle des ruraux. En outre, certains entrepreneurs expliquent que les prix demandés aux citadins et entreprises urbaines peuvent être plus élevés que ceux demandés à la campagne. Dès lors, l'implantation préférentielle de l'entreprise à proximité des grands axes routiers se justifie aisément.

D'autre part, en valorisant des ressources locales (le bois), l'entrepreneur suppose la bonne estime qu'ont les urbains envers son activité parfaitement appropriée au milieu rural. Selon lui, cet élément jouerait en sa faveur pour développer sa clientèle.

### 3.3.2.2. *Agro-alimentaire*

L'impact positif d'une commune dynamique sur le développement des débouchés est reconnu par environ deux-tiers des entrepreneurs de ce secteur. Pour ces entrepreneurs, le dynamisme se traduit par une présence imposante de marchands et commerces proposant un large éventail de services et de produits aux consommateurs. La possibilité de trouver tout ce dont le consommateur a besoin en effectuant un minimum de distance est une tendance fortement prisée dans la société actuelle qui souhaite minimiser le temps consacré aux achats courants.

On notera que seul le secteur de l'agro-alimentaire semble pouvoir tirer un profit de la présence d'autres entreprises au sein de la commune (56% des entrepreneurs de ce secteur considèrent cette présence comme un atout). Les autres secteurs estiment plutôt que cet élément est sans effet sur le développement de leurs débouchés.

### 3.3.2.3. *Restauration et hébergement*

Contrairement au secteur de l'agro-alimentaire, pour qui la demande locale représente une part importante de leurs débouchés potentiels, celui de la restauration et de l'hébergement se repose davantage sur les besoins des urbains. Contrairement aux ruraux, les citadins seraient plus dépensiers, amateurs de sortie au restaurant et de séjour de courte durée à la campagne.

### 3.3.2.4. *Loisirs*

Le dynamisme de la commune, davantage apprécié à travers une bonne image de la région et ses attraits touristiques que par une offre riche en commerces et services est reconnu par 58% des entrepreneurs de ce secteur comme un atout pour développer leur clientèle.

### 3.3.2.5 *Pour tous les secteurs*

L'implantation de l'entreprise à proximité des grands axes routiers lui offre la possibilité d'élargir plus facilement son marché aux communes et villes voisines.

De nos jours, disposer d'une bonne couverture de réseau GSM et d'internet est un élément indispensable pour mener correctement son entreprise. L'entrepreneur, s'il ne tient pas compte de cet élément au moment de s'installer en milieu rural (moins de 10% le considère comme déterminant), en tire cependant un grand avantage pour satisfaire et donc développer sa clientèle. L'accès à internet lui permet de faire de la publicité en créant son propre site. Cet outil lui permet également de trouver des renseignements et conseils. D'autre part, l'utilisation d'un téléphone mobile et la connexion à internet rendent l'entrepreneur plus accessible à sa clientèle.

### 3.3.3. Les contraintes propres au milieu rural

Des réponses collectées, il ressort qu'aucun des éléments proposés n'est considéré comme contraignant par la majorité des entrepreneurs. De plus, sur les 94 entrepreneurs interrogés, 28 affirment ne rencontrer aucun problème lié au milieu rural pour développer leur clientèle. Il ne faut donc pas perdre de vue que les éléments mentionnés ci-dessous ne sont considérés comme contraignants que par une faible quantité des entrepreneurs rencontrés, et ne peuvent donc être exposés comme des généralités du monde rural.

Les proportions d'entrepreneurs qui n'énoncent aucune contrainte pour développer leurs débouchés sont les suivantes selon les secteurs d'activité : 42% des entrepreneurs actifs dans le secteur des loisirs, 38% pour les secteurs du bois et de l'agro-alimentaire et 28% pour celui de la restauration et de l'hébergement.

Tableau 43 : Eléments du milieu rural considérés comme contraignants pour développer les débouchés de la TPE : part des entrepreneurs (%).

Contrainte	Bois	Agro-alimentaire	Hébergement et restauration	Loisirs, culture et tourisme
Etat du marché	24%	31%	23%	-
Distance des grandes agglomérations	29%	-	23%	-
Densité de population	-	-	26%	-
Revenu des habitants	19%	-	23%	17%
Transport en commun	-	-	23%	-

Source : Enquête CAPRU 2006

Comme annoncé ci-dessus, la plupart des entrepreneurs du secteur du bois peuvent augmenter leurs honoraires lorsque leur prestation a lieu en milieu urbain. Dès lors, l'état du marché local et l'éloignement de l'entreprise par rapport aux grandes agglomérations sont perçus comme des contraintes pour la rentabilité de l'entreprise. Selon les entrepreneurs, l'état défavorable du marché local s'explique par le manque de moyens financiers des ruraux. Pour développer sa clientèle en milieu urbain, l'entrepreneur renforce ses activités publicitaires.

L'élément relevé comme étant le plus contraignant pour les entreprises de l'agro-alimentaire est la concurrence rude sur le marché qui se fait de plus en plus pesante. Dans ce sens, l'arrivée massive des grandes surfaces en milieu rural a été évoquée à plusieurs reprises. Les prix plus compétitifs qu'elles proposent et leurs plages horaires d'ouverture plus souples, rendent difficile la prospérité des petites entreprises de ce secteur.

La densité de population d'une zone urbaine présente un potentiel de demande plus important que dans une zone rurale. De ce fait, celle-ci est considérée comme un frein à la rentabilité de l'entreprise active dans le secteur de l'horeca. L'état du marché local, jugé trop économe et

sédentaire est également pointé du doigt. Dans un tel contexte, l'éloignement de l'entreprise par rapport aux grandes agglomérations est défavorable à sa prospérité.

L'inexistence de politique touristique au sein de certaines communes présentant un réel potentiel d'attraction est dénoncée par quelques entrepreneurs de ce secteur. La commune rate alors l'opportunité de se redynamiser et d'attirer de nouveaux visiteurs.

## 4. Implication de l'entrepreneur dans la vie locale

Dans cette quatrième partie, il est question de l'influence des TPE sur la vie locale. Dans ce sens, nous voulons d'une part déterminer l'impact des TPE sur la création d'emploi local, et d'autre part identifier leur intégration dans les tissus socio-économique et socio-culturel.

### 4.1. L'emploi local

#### 4.1.1. Perception du rôle des TPE vis-à-vis de l'emploi local

Afin de déterminer l'opinion qu'ont les entrepreneurs en ce qui concerne leur rôle vis-à-vis de l'emploi local, l'affirmation suivante leur a été proposée : " L'activité d'une TPE en milieu rural crée de l'emploi pour les résidents". Le tableau 44 présente les résultats obtenus. De manière générale, plus d'un entrepreneur sur deux est tout à fait d'accord ou assez d'accord avec cette affirmation.

Tableau 44 : Distribution des réponses émises par les entrepreneurs par rapport à l'affirmation :  
"L'activité d'une TPE en milieu rural crée de l'emploi pour les résidents".

Secteur	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Sans avis
Bois	33%	33%	19%	15%
Agro-alimentaire	38%	19%	31%	12%
Restauration et hébergement	37%	20%	40%	3%
Loisirs, culture et tourisme	25%	50%	25%	0%

Source : Enquête CAPRU 2006.

fin de compléter cette information, leur avis concernant le rôle de la TPE sur l'emploi local leur a ensuite été demandé. Le tableau ci-dessous indique la distribution des entrepreneurs selon qu'ils considèrent la TPE créatrice d'emploi ou au contraire ayant peu voire aucune influence sur l'emploi local. Certains entrepreneurs n'ont pas d'avis.

Tableau 45 : Distribution des entrepreneurs selon leur opinion quant au rôle de la TPE vis-à-vis de l'emploi local.

Secteur	Dynamise l'économie locale	Crée de l'emploi de manière modérée	Ne crée pas d'emploi	Sans avis
Bois	24%	33%	9%	33%
Agro-alimentaire	38%	44%	12%	6%
Restauration et hébergement	26%	46%	11%	17%
Loisirs, culture et tourisme	17%	50%	0%	25%

Source : Enquête CAPRU 2006.

Les entrepreneurs estimant les TPE comme non créatrices d'emploi (et donc d'emploi local y compris) avancent les explications suivantes :

- Ce n'est pas nécessaire : pour qu'une petite entreprise fonctionne, il n'est pas nécessaire qu'elle engage du personnel.
- Ce n'est pas possible : les charges salariales et administratives sont trop lourdes à supporter par des structures de si petite taille. Pour d'autres, les TPE ont généralement besoin de main d'œuvre peu qualifiée. Or, de nos jours, les jeunes sont de plus en plus poussés à entreprendre des études qui les rendent trop qualifiés pour le travail offert par les TPE. Dès lors, il y a une discordance entre l'emploi offert par les TPE et la demande des jeunes. Ils expliquent également que les demandeurs d'emploi recherchent plutôt à travailler dans des grosses entreprises qui leur assurent un salaire fixe pour chaque mois.

Pour une grande partie des entrepreneurs, les TPE créent de l'emploi, mais de manière modérée. Ceux-ci énoncent les arguments suivants :

- Les charges salariales et administratives sont trop lourdes et réduisent les possibilités d'engager plusieurs personnes.
- La main d'œuvre requise est difficilement trouvable. Une part importante des entrepreneurs du secteur des loisirs estime le rôle des TPE vis-à-vis de l'emploi local limité : celles-ci sont à la recherche d'un personnel plurilinguiste, qualité qui selon eux est difficilement trouvable en Région wallonne.
- Les tracas et difficultés liés au recrutement et à la gestion du personnel sont des freins à la création accrue d'emploi par les TPE.
- Le fonctionnement d'une grande partie des TPE est principalement familial, ce qui limite également leur rôle vis-à-vis de l'emploi.
- Les TPE ont plutôt un rôle d'apprentissage. Elles engagent de la main d'œuvre peu coûteuse : apprentis et étudiants.
- L'impossibilité d'agrandir les infrastructures, due aux règles urbanistiques, limite la capacité d'expansion et donc d'engagement.

Ces entrepreneurs, bien qu'estimant la création d'emploi par les TPE modérée, s'accordent pour dire que l'entrepreneur préfère engager du personnel de son entourage. D'une part pour en diminuer les frais de déplacement et d'autre part, pour favoriser sa disponibilité, celui-ci habitant à proximité. De plus, selon l'entrepreneur, engager du personnel de sa région est un moyen efficace de s'y faire connaître.

Finalement, une part plus optimiste d'entrepreneurs, principalement du secteur agro-alimentaire, pensent que les TPE jouent un rôle primordial pour le dynamisme économique de leur village. Certains entrepreneurs considèrent même leur TPE comme un exemple de réussite qui motive les jeunes à lancer leur propre entreprise. La contribution des TPE à participer indirectement à la survie d'une part non négligeable d'emplois (fournisseurs, sous-traitance, *etc.*) a également été soulignée.

#### 4.1.2. TPE : entreprise créatrice d'emploi de proximité

Comme annoncé au point précédent, les entrepreneurs sont généralement d'accord pour dire que les TPE créent de l'emploi, mais notent que leur impact dans ce domaine reste médiocre. En termes de localisation du personnel, une large majorité des entrepreneurs s'accorde pour dire qu'ils préfèrent engager du personnel de leur entourage, et leurs propos sont confirmés dans les faits. En effet, pour la majorité des TPE qui engagent du personnel (75% des TPE du bois qui engagent du personnel, 66% des TPE de l'agro-alimentaire, 58% des TPE de la restauration et de l'hébergement et 50% des TPE des loisirs) plus de 50% de leurs travailleurs sont issus de la commune dans laquelle est localisée l'entreprise (tableau 46).

Tableau 46 : Distribution des entreprises qui engagent du personnel selon la part de la main d'œuvre (MO) issue de la commune dans laquelle est localisée l'entreprise.

Secteur	Part de la MO issue de la commune dans laquelle siège l'entreprise :				
	< 10%	10 - 24%	25 - 49%	50 - 75%	> 75%
Bois	8%	0%	8%	33%	42%
Agro-alimentaire	11%	0%	11%	11%	55%
Restauration et hébergement	4%	12%	4%	12%	46%
Loisirs, culture et tourisme	0%	25%	25%	13%	37%

Source : Enquête CAPRU 2006

Par ailleurs, pour les entrepreneurs ayant du personnel extérieur à la commune, celui-ci est dans la plupart des cas situé à moins de 24 km. Par conséquent, l'emploi créé par les TPE s'il ne peut être considéré comme strictement local, peut néanmoins être jugé comme étant "de proximité".

Tableau 47 : Distribution des entreprises qui engagent du personnel selon la distance moyenne qui sépare l'entreprise du domicile de la main d'œuvre extérieure à la commune.

Secteur	Distance moyenne qui sépare l'entreprise du domicile des travailleurs extérieurs à la commune :			
	< 15 km	15 - 24 km	25 - 50 km	> 50 km
Bois	25%	25%	25%	0%
Agro-alimentaire	22%	11%	0%	0%
Restauration et hébergement	37%	25%	8%	0%
Loisirs, culture et tourisme	12.5%	25%	25%	12.5%

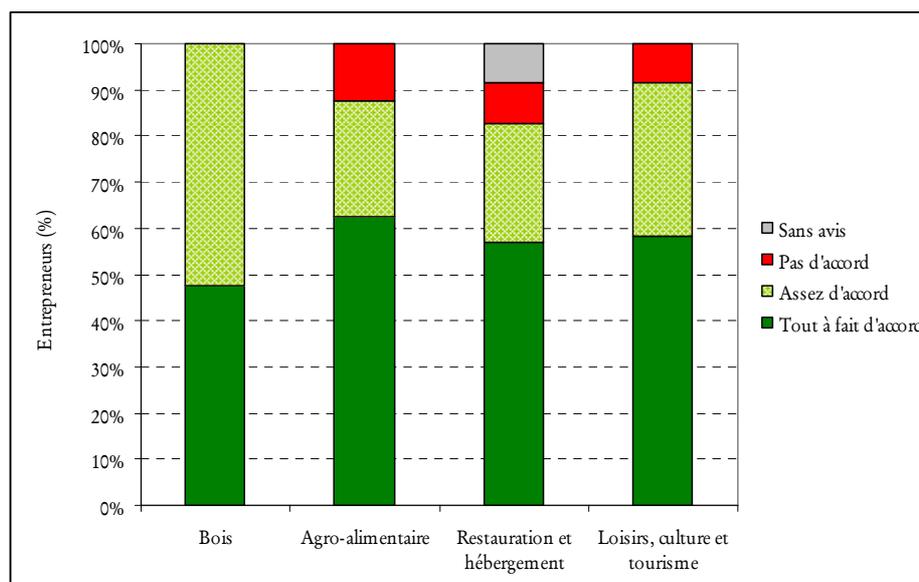
Source : Enquête CAPRU 2006

## 4.2. Impact socio-économique des TPE

De manière générale, les entrepreneurs s'accordent pour dire que les TPE contribuent au dynamisme socio-économique du milieu rural (88% en moyenne), et cela quel que soit le secteur d'activité (figure 12). Selon les entrepreneurs des six secteurs étudiés, la présence d'une entreprise crée du dynamisme dans la commune où elle est localisée de la manière suivante :

- elle provoque des rencontres et crée des contacts sociaux (23 répondants) ;
- elle crée de l'emploi direct et indirect (12 répondants). Ceci a notamment pour conséquence d'augmenter le pouvoir d'achats des résidents et entraîne des retombées économiques positives pour la commune (4 répondants) ;
- elle améliore la notoriété de la commune (9 répondants) et attire ainsi du monde extérieur à la commune (9 répondants) ;
- elle favorise l'installation de nouveaux ménages et leurs sorties et évite ainsi les villages dotoirs (4 répondants) ;
- elle sponsorise des activités locales et participe à l'organisation de fêtes locales. Elle participe donc activement à l'animation de la commune (9 répondants).
- elle est source d'innovation, de savoir et de techniques (2 répondants).

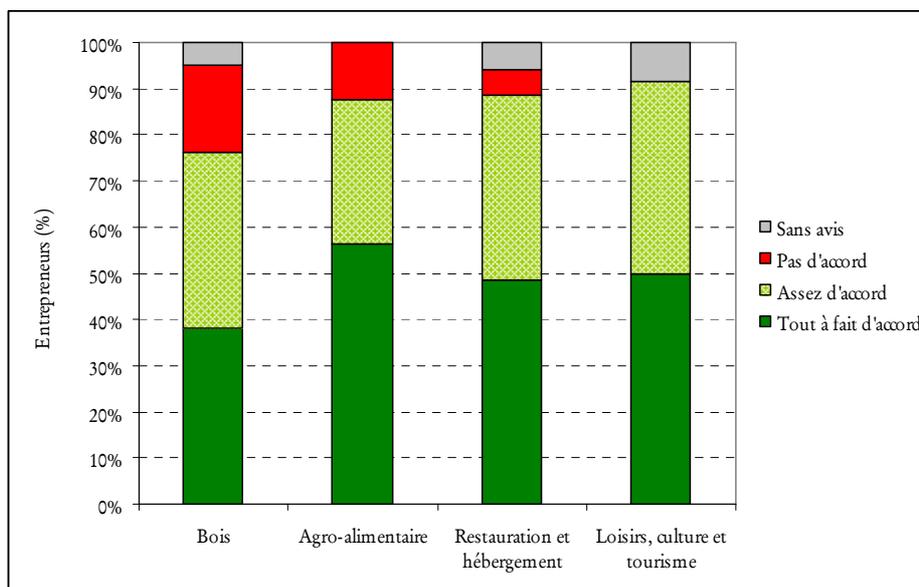
Figure 12 : Distribution des entrepreneurs selon leur opinion à l'affirmation suivante :  
"La présence d'une TPE contribue au dynamisme du milieu rural".



Source : Enquête CAPRU 2006

La création de contacts sociaux est l'élément cité le plus souvent. Ceci confirme les opinions reçues à l'affirmation suivante : "la présence d'une TPE permet de renouer des liens sociaux entre les différents acteurs locaux" (figure 13). Les entrepreneurs expliquent que des synergies se créent entre TPE. Elles s'entraident tantôt d'un point de vue humain en se donnant des conseils ou en apportant une aide physique, tantôt d'un point de vue matériel. Ils estiment aussi que l'entrepreneur d'une TPE est plus proche de sa clientèle que ne l'est le gérant d'une plus grosse entreprise et que leur entreprise est un lieu de rencontre accueillant et chaleureux où les acteurs locaux apprécient se retrouver.

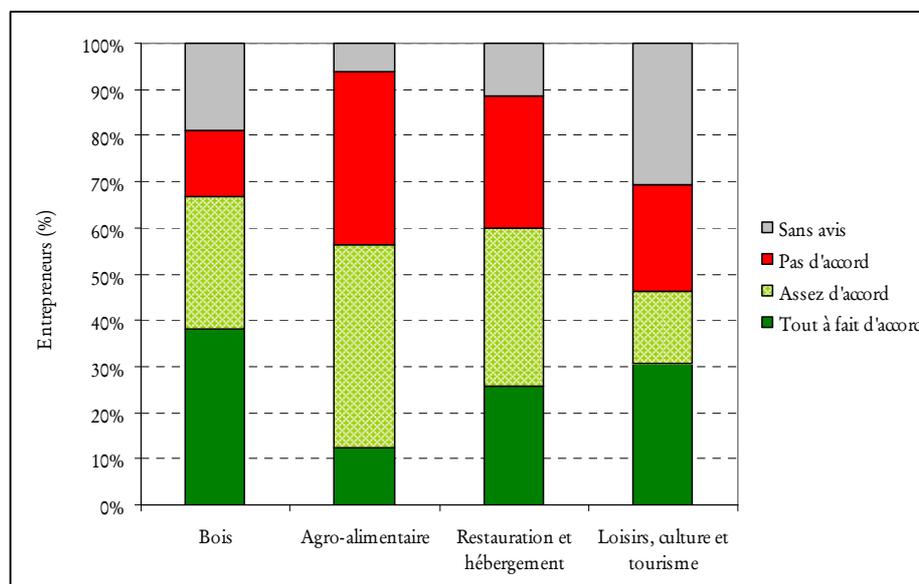
Figure 13 : Distribution des entrepreneurs selon leur opinion à l'affirmation suivante : "La présence d'une TPE permet de renouer des liens sociaux entre les différents acteurs locaux".



Source : Enquête CAPRU 2006

Cependant, si l'entrepreneur est convaincu que les TPE contribuent au dynamisme de la commune, il n'en est pas de même quant à leur contribution à l'amélioration du niveau de vie des résidents (figure 14).

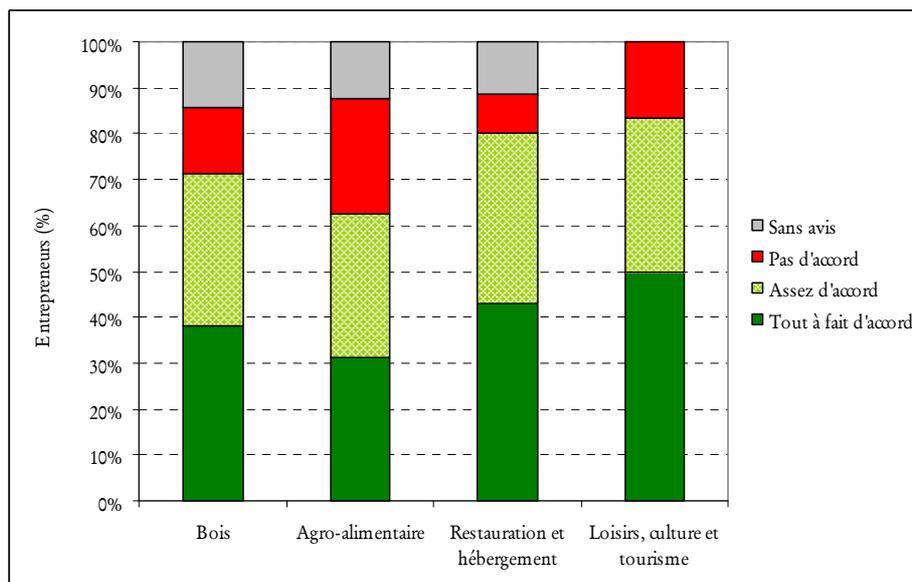
Figure 14 : Distribution des entrepreneurs selon leur opinion à l'affirmation suivante :  
"La présence d'une TPE améliore le niveau de vie des résidents".



Source : Enquête CAPRU 2006

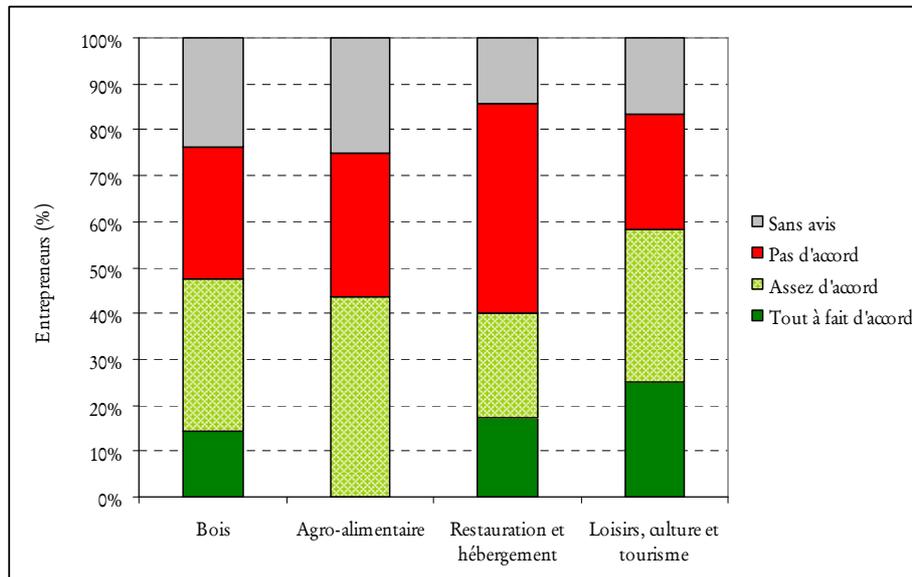
Bien que la majorité des entrepreneurs soit d'accord pour dire que les TPE contribuent à la prise de conscience de l'existence d'un potentiel local (figure 15), ils estiment que cela ne suffit pas pour motiver les jeunes et chercheurs d'emploi à se former (figures 16 et 17).

Figure 15 : Distribution des entrepreneurs selon leur opinion à l'affirmation suivante : "La présence d'une TPE participe à la prise de conscience de l'existence d'un potentiel local ".



Source : Enquête CAPRU 2006

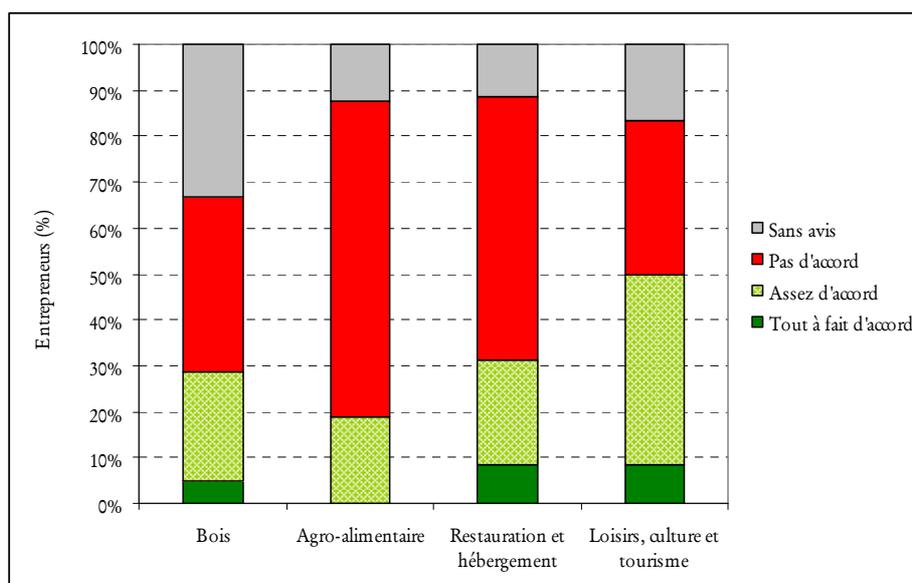
Figure 16 : Distribution des entrepreneurs selon leur opinion à l'affirmation suivante : "La présence d'une TPE motive les jeunes à se former ".



Source : Enquête CAPRU 2006

Selon les entrepreneurs, les jeunes manquent de motivation à se former et pensent qu'ils préfèrent être directement leur propre chef avant d'acquérir leur expérience. Certains entrepreneurs reprochent aux autorités l'octroi de plus en plus facile de registre de commerce. Envers les jeunes, les TPE auraient plutôt un rôle important dans leur apprentissage et serviraient plutôt d'exemple de réussite. L'impact sur la motivation des chercheurs d'emploi à se former est estimé encore plus négligeable.

Figure 17 : Distribution des entrepreneurs selon leur opinion à l'affirmation suivante :  
"La présence d'une TPE motive les chercheurs d'emploi à se former".



Source : Enquête CAPRU 2006

### 4.3. Intégration dans le tissu socio-culturel local

Le secteur de l'agro-alimentaire et celui des loisirs semblent être plus enclins à la participation d'événements de la vie locale que ceux du bois et de l'horeca (tableau 48). Quel que soit le secteur d'activité, c'est principalement à travers les fêtes locales que l'entrepreneur s'investit. Viennent ensuite les clubs sportifs et le journal local.

Tableau 48 : Distribution des entrepreneurs selon qu'ils s'investissent ou pas dans la vie locale.

Secteur d'activité	Investissement dans la vie locale	
	Oui	Non
Bois	48 %	52 %
Agro-alimentaire	94 %	6 %
Restauration et hébergement	54 %	46 %
Loisirs, culture et tourisme	75 %	25 %

Source : Enquête CAPRU 2006

L'entrepreneur explique que cet investissement a pour objectif de participer au dynamisme de la commune et soutenir les actions locales (via le sponsoring et une aide physique), faire de la publicité (via le sponsoring et les encarts publicitaires), faire plaisir aux gens, et dans une moindre mesure faire des rencontres.

Tableau 49 : Nombre de répondants par secteur selon l'objectif de l'investissement de l'entrepreneur dans la vie locale. (NB : ont répondu à cette question : bois (10 entrepreneurs), agro-alimentaire (15), horeca (19) et loisirs (9)).

Secteur	Publicité	Bonne action, faire plaisir	Dynamisme de la commune	Faire des rencontres
Bois	8	6	6	0
Agro-alimentaire	7	8	7	0
Restauration et hébergement	15	6	10	0
Loisirs, culture et tourisme	8	14	6	1
Total	38	34	29	1

Source : Enquête CAPRU 2006

## 5. La main d'œuvre des TPE

L'objet de cette partie est d'une part de mettre en évidence le rôle positif des TPE en matière de contacts socio-professionnels, et d'autre part d'identifier les caractéristiques attendues de la TPE vis-à-vis de son personnel. Ces informations pourront notamment être utilisées pour favoriser l'adéquation entre l'emploi offert par les TPE et la demande des jeunes chercheurs d'emploi, et d'autre part inciter les jeunes à travailler dans ces entreprises.

### 5.1. Caractéristiques de la main d'œuvre attendues par l'entrepreneur rural

#### 5.1.1. Polyvalence

Hormis le secteur des loisirs, de la culture et du tourisme, les entrepreneurs ruraux sont le plus souvent d'accord pour dire que le personnel d'une entreprise doit être plus polyvalent en milieu rural qu'en milieu urbain (tableaux 50 à 53). L'avis est d'autant plus catégorique lorsqu'il s'agit d'une TPE par rapport à une entreprise de plus grande taille. Certains entrepreneurs expliquent que par définition, une TPE engage peu de personnel et de ce fait, il est indispensable que celui-ci puisse s'adapter et répondre à la diversité des tâches demandées.

Tableau 50 : Distribution des avis émis par les entrepreneurs du secteur du bois par rapport à différentes affirmations.

Affirmation	Distribution des entrepreneurs selon leur opinion			
	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Sans avis
Le personnel d'une entreprise en MR doit être plus polyvalent qu'en MU	43 %	14 %	29 %	14 %
Le personnel d'une TPE doit être plus polyvalent que dans une entreprise de plus grande taille	71 %	19 %	5 %	5 %
Le personnel d'une entreprise en MR doit être plus flexible qu'en MU	29 %	9 %	43 %	19 %
Le personnel d'une TPE doit être plus flexible que dans une entreprise de plus grande taille	57 %	14 %	24 %	5 %

Source : Enquête CAPRU 2006

### 5.1.2. Flexibilité

Flexibilité ne semble pas rimer avec ruralité. Alors que les entrepreneurs du bois et de l'agro-alimentaire ne sont généralement pas d'accord pour dire que le personnel d'une entreprise rurale doit être plus flexible que celui du milieu urbain (tableaux 50 et 51), l'avis des entrepreneurs de l'horeca et des loisirs est mitigé (tableaux 52 et 53).

Par ailleurs, quel que soit son secteur d'activité, la flexibilité du personnel au niveau de ses horaires et jours de travail semble être une caractéristique attendue par le petit entrepreneur. En effet, la majorité s'accorde pour dire que le personnel d'une TPE doit être plus flexible que celui d'une entreprise de plus grande taille. Les entrepreneurs précisent que pour qu'une petite entreprise reste compétitive sur le marché, elle doit offrir plus de souplesse et de disponibilité à sa clientèle.

On notera toutefois que la flexibilité semble être une caractéristique moins attendue que la polyvalence, une plus grande partie d'entrepreneurs ayant donné leur accord quant à l'importance de celle-ci au sein d'une TPE (tableaux 50 à 53).

Tableau 51 : Distribution des avis émis par les entrepreneurs du secteur de l'agro-alimentaire par rapport à différentes affirmations.

Affirmation	Distribution des entrepreneurs selon leur opinion			
	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Sans avis
Le personnel d'une entreprise en MR doit être plus polyvalent qu'en MU	37 %	19 %	25 %	19 %
Le personnel d'une TPE doit être plus polyvalent que dans une entreprise de plus grande taille	69 %	25 %	6 %	0 %
Le personnel d'une entreprise en MR doit être plus flexible qu'en MU	31 %	19 %	44 %	6 %
Le personnel d'une TPE doit être plus flexible que dans une entreprise de plus grande taille	44 %	31 %	25 %	0 %

Source : Enquête CAPRU 2006

Tableau 52 : Distribution des avis émis par les entrepreneurs du secteur de la restauration et de l'hébergement par rapport à différentes affirmations.

Affirmation	Distribution des entrepreneurs selon leur opinion			
	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Sans avis
Le personnel d'une entreprise en MR doit être plus polyvalent qu'en MU	43 %	26 %	20 %	11 %
Le personnel d'une TPE doit être plus polyvalent que dans une entreprise de plus grande taille	66 %	28 %	23 %	3 %
Le personnel d'une entreprise en MR doit être plus flexible qu'en MU	43 %	23 %	31 %	3 %
Le personnel d'une TPE doit être plus flexible que dans une entreprise de plus grande taille	63 %	8 %	29 %	0 %

Source : Enquête CAPRU 2006

Tableau 53 : Distribution des avis émis par les entrepreneurs du secteur loisirs, de la culture et du tourisme par rapport à différentes affirmations.

Affirmation	Distribution des entrepreneurs selon leur opinion			
	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Sans avis
Le personnel d'une entreprise en MR doit être plus polyvalent qu'en MU	17 %	50 %	25 %	8 %
Le personnel d'une TPE doit être plus polyvalent que dans une entreprise de plus grande taille	67 %	25 %	8 %	0 %
Le personnel d'une entreprise en MR doit être plus flexible qu'en MU	33 %	25 %	33 %	8 %
Le personnel d'une TPE doit être plus flexible que dans une entreprise de plus grande taille	58 %	17 %	25 %	0 %

Source : Enquête CAPRU 2006

### 5.1.3. Motivation et peu de qualification

Selon les entrepreneurs, disponibilité et polyvalence de leur personnel dépendent essentiellement de leur motivation face au travail. En outre, eu égard aux moyens financiers limités de la plupart des petites entreprises, celles-ci sont davantage à la recherche d'une main d'œuvre peu qualifiée, souvent jeunes et à former, qui est alors moins coûteuse. Cette remarque n'est pas valable pour toutes les entreprises, notamment celles des secteurs de l'agro-alimentaire et du bois pour qui le manque de qualification du personnel est souvent considéré comme une difficulté rencontrée (voir plus loin).

## 5.2. Les points forts des TPE

### 5.2.1. Une bonne ambiance de travail

Hormis quelques exceptions (3 cas ne sont pas d'accord), les entrepreneurs sont d'accord pour qualifier de bonne, l'ambiance régnant au sein des TPE rurales (tableau 54).

Tableau 54 : Distribution des avis émis par les entrepreneurs à l'affirmation suivante :  
"L'ambiance au sein des TPE rurales est bonne".

Secteur d'activité	L'ambiance de travail au sein des TPE rurales est bonne			
	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Sans avis
Bois	57%	19%	5%	19%
Agro-alimentaire	56%	44%	0%	0%
Restauration et hébergement	54%	40%	3%	3%
Loisirs, culture et tourisme	58%	25%	8%	9%

Source : Enquête CAPRU 2006

### 5.2.2. Proximité entre chef d'entreprise et membres du personnel

La petite taille des TPE facilite la proximité du chef d'entreprise avec son personnel, et cela quel que soit le secteur d'activité de l'entreprise (affirmation 1 du tableau 55). L'entrepreneur explique que la proximité est d'ailleurs essentielle s'il souhaite bénéficier d'un personnel disponible et motivé. Cependant, si elle offre des avantages, une ambiance trop cordiale présente parfois l'inconvénient de compliquer l'équilibre hiérarchique au sein de l'entreprise.

Bien entendu, la taille de l'entreprise ne suffit pas à assurer une bonne entente entre le chef et sa main d'œuvre. L'influence des caractères et personnalités de ces acteurs a été soulignées par quelques entrepreneurs rencontrés.

D'autre part, quelle que soit la taille de l'entreprise, deux entrepreneurs sur trois s'accordent pour dire que le milieu rural est davantage propice à la bonne entente entre le chef d'entreprise et son personnel que le milieu urbain (affirmation 2 du tableau 55). Les entrepreneurs du secteur de l'agro-alimentaire en sont davantage convaincus (82% sont d'accord).

Tableau 55 : Distribution des avis émis par les entrepreneurs par rapport à différentes affirmations.

Secteur d'activité	Le dirigeant d'une TPE est plus proche de son personnel que dans une entreprise de plus grande taille			
	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Sans avis
Bois	62%	19%	10%	10%
Agro-alimentaire	69%	19%	6%	5%
Restauration et hébergement	57%	23%	14%	6%
Loisirs, culture et tourisme	58%	33%	9%	0%
Secteur d'activité	Le dirigeant d'une entreprise en MR est plus proche de son personnel qu'en MU			
	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Sans avis
Bois	52%	10%	19%	19%
Agro-alimentaire	63%	19%	13%	6%
Restauration et hébergement	54%	11%	26%	9%
Loisirs, culture et tourisme	42%	25%	25%	8%

Source : Enquête CAPRU 2006

### 5.2.3. Cohésion du personnel et esprit d'équipe renforcé

L'implantation de son entreprise en milieu rural ne semble pas avoir un impact positif sur la cohésion et l'esprit d'équipe du personnel. En effet, plus d'un entrepreneur sur quatre ne pense pas que le milieu d'implantation de l'entreprise ait un impact sur la cohésion et l'esprit d'équipe du personnel et 20% des entrepreneurs préfèrent ne pas se prononcer.

A contrario, la taille de l'entreprise semble avoir un impact favorable sur l'entente créée entre les acteurs de l'entreprise. Cohésion et esprit d'équipe renforcés semblent être une particularité des TPE.

Tableau 56 : Distribution des avis émis par les entrepreneurs par rapport à différentes affirmations.

Secteur d'activité	La cohésion du personnel et l'esprit d'équipe au sein d'une entreprise en MR sont meilleurs qu'en MU			
	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Sans avis
Bois	29%	14%	33%	24%
Agro-alimentaire	44%	6%	38%	13%
Restauration et hébergement	31%	23%	26%	20%
Loisirs, culture et tourisme	33%	33%	17%	17%
Secteur d'activité	La cohésion du personnel et l'esprit d'équipe au sein d'une TPE sont meilleurs que dans les entreprises de plus grande taille			
	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Sans avis
Bois	43%	38%	5%	14%
Agro-alimentaire	44%	31%	6%	19%
Restauration et hébergement	40%	37%	11%	12%
Loisirs, culture et tourisme	50%	33%	8%	9%

Source : Enquête CAPRU 2006

### 5.3. Difficultés rencontrées dans la gestion du personnel

Dans cette partie sont identifiées les difficultés rencontrées par l'entrepreneur d'une TPE rurale en termes de gestion de son personnel. A cette fin est proposée une liste d'éléments aux entrepreneurs engageant du personnel (autre que conjoint aidant). Pour les quatre secteurs retenus, ils sont 55 à avoir répondu [bois (12), agro-alimentaire (10), horeca (25) et loisirs (8)]. Parmi ceux-ci, 19 n'éprouvent aucune difficulté à le gérer et ne sont pas équitablement répartis entre les différents secteurs étudiés (tableau 57).

Tableau 57 : Part des entrepreneurs qui engagent du personnel et qui ne rencontrent aucune difficulté à le gérer.

Secteur d'activité	Part des entrepreneurs ne rencontrant aucune difficulté
Bois	42%
Agro-alimentaire	40%
Restauration et hébergement	32%
Loisirs, culture et loisirs	25%

Source : Enquête CAPRU 2006

D'autre part, ce sont souvent les mêmes difficultés qui sont dénoncées par les entrepreneurs : le manque de motivation, de qualification quand celle-ci s'avère nécessaire, ainsi que le manque de souplesse vis-à-vis des horaires de travail. Le manque d'esprit d'initiative a été cité spontanément.

Les entrepreneurs ne semblent pas rencontrer de difficulté à trouver des travailleurs polyvalents, caractéristique indispensable pour répondre à la diversité des tâches demandées (cf. 5.1.1.). En outre, bien que la proximité entre le chef d'entreprise et son personnel ait été dénoncée comme étant susceptible de troubler l'équilibre hiérarchique (cf. 5.2.2), celui-ci ne semble pas être perturbé dans la plupart des TPE rencontrées. Finalement, les résultats obtenus dans cette partie permettent de confirmer que l'ambiance au sein des TPE rurales est bonne (cf. 5.2.1). Seuls, deux entrepreneurs de l'horeca sont insatisfaits de l'ambiance au sein de leur entreprise.

Tableau 58 : Part des entrepreneurs qui engagent du personnel et qui estiment les éléments du tableau comme des difficultés rencontrées pour gérer leur personnel.

Difficulté éventuellement rencontrée	Bois	Agro-alimentaire	Restauration et hébergement	Loisirs, culture et loisirs
Le manque de motivation	33%	30%	48%	25%
Le manque de qualification	33%	40%	20%	12%
La flexibilité	8%	20%	36%	25%
La polyvalence	8%	10%	8%	12%
Les relations hiérarchiques	0%	10%	8%	0%
L'ambiance de travail	0%	0%	8%	0%

Source : Enquête CAPRU 2006

En milieu rural, le manque de transport en commun, mais aussi l'isolement par rapport aux grands axes routiers et la distance parfois importante à parcourir entre le domicile et le lieu de travail sont souvent pointés du doigt et désignés comme étant des inconvénients de travailler en milieu rural. Toutefois, comme l'indique le tableau ci-dessous, très peu d'entrepreneurs ruraux les considèrent comme des difficultés pour gérer leur personnel. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que pour la majorité des TPE qui engagent du personnel, plus de 50% de leurs travailleurs sont issus de la commune dans laquelle elle est localisée, et que le personnel extérieur à la commune, est dans la plupart des cas situé à moins de 24 km de l'entreprise.

Tableau 59 : Part des entrepreneurs qui engagent du personnel et qui estiment les éléments du tableau comme des difficultés rencontrées pour gérer leur personnel.

Difficulté éventuellement rencontrée	Bois	Agro-alimentaire	Restauration et hébergement	Loisirs, culture et loisirs
Le manque de transport en commun	0%	20%	12%	25%
La situation par rapport aux grands axes routiers	0%	0%	4%	0%
La distance domicile-travail	8%	20%	12%	0%

Source : Enquête CAPRU 2006

## 6. Les perspectives d'avenir

Cette section vise à percevoir la vision qu'ont les entrepreneurs de leur avenir. Elle permet d'établir les raisons pour lesquelles l'entrepreneur projette un développement croissant, une stabilisation ou au contraire une décroissance de son entreprise.

### 6.1. Prospective

Dans un premier temps, nous voulions connaître la vision qu'ont les entrepreneurs de l'avenir de leur entreprise en milieu rural. Hormis le secteur du bois, la majorité des entrepreneurs voient leur avenir sereinement, avec une évolution florissante ou du moins stable. Pour ces derniers, le niveau déjà atteint est très satisfaisant et il n'y a aucun problème à ce que l'entreprise se stabilise (tableau 60).

Tableau 60 : Distribution des entrepreneurs selon leur prospective d'avenir de leur entreprise.

Secteur	Serein	Incertain	Sans avis
Bois	48 %	29 %	23 %
Agro-alimentaire	63 %	31 %	6 %
Restauration, hébergement	86 %	11 %	3 %
Loisirs, culture et tourisme	75 %	25 %	0 %

Source : Enquête CAPRU 2006

Les entrepreneurs du bois évoquent souvent la difficulté de survie pour des entreprises de petites tailles face aux variations importantes et rapides de la conjoncture économique internationale de ce secteur (importation de bois exotiques). Selon eux, l'avenir ne laissera plus de places aux petites entreprises dans ce secteur.

Afin de sécuriser leur situation financière, certains des entrepreneurs qui voient leur avenir incertain et difficile envisagent de se reconverter dans un emploi où ils auraient le statut de salarié et de continuer leur activité d'indépendant à titre complémentaire.

Pour d'autres, moins nombreux, les petites entreprises n'existeront plus d'ici plusieurs années. Entreprises de grande taille et grandes surfaces remplaceront totalement les TPE.

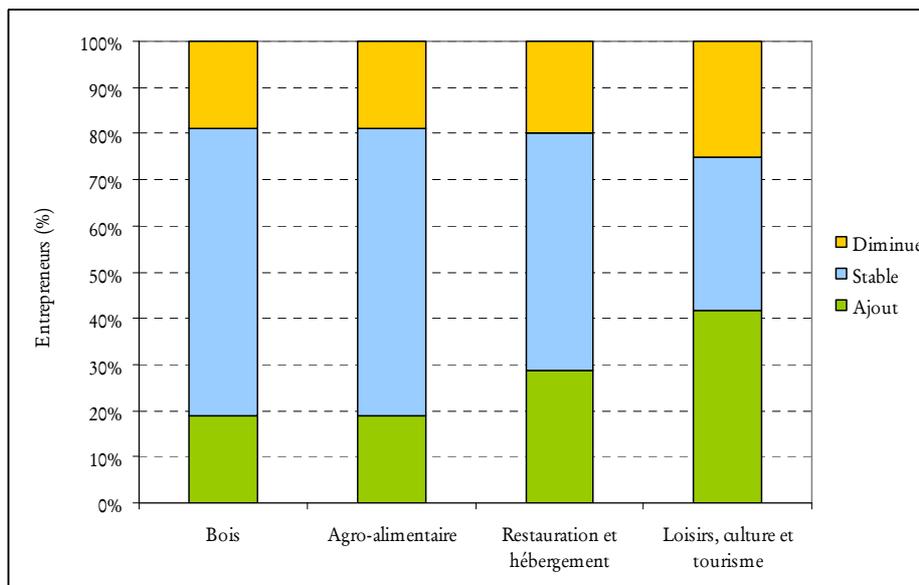
## 6.2. Evolution envisagée pour l'entreprise

### 6.2.1. Diversité des activités de l'entreprise

La majorité des entrepreneurs ruraux n'envisage pas d'ajouter de nouvelles activités à celles déjà pratiquées. Néanmoins, si l'entrepreneur n'envisage pas de se diversifier davantage avec l'ancienneté de son entreprise, il ne souhaite souvent pas réduire ses activités dans le futur. Par conséquent, le petit entrepreneur rural se satisfait de la diversité existante de ses activités

Avec 42% des entrepreneurs, le secteur des loisirs est le plus enclin à l'ajout de nouvelles activités, mais il est aussi celui qui envisage le plus de supprimer certaines de ses activités. Pour les autres secteurs, les proportions sont approximativement similaires.

Figure 18 : Distribution des entrepreneurs selon qu'ils envisagent l'ajout de nouvelles activités, la suppression d'activités pratiquées ou ne rien changer.



Source : Enquête CAPRU 2006

La raison la plus fréquente qui encourage l'entrepreneur à diversifier ses activités est l'accroissement de ses revenus que celles-ci occasionneront. Certains entrepreneurs estiment ne pas prendre de risques car leurs débouchés sont assurés. Par l'ajout d'une activité supplémentaire, l'entrepreneur explique qu'il lui devient possible de valoriser des sous-produits de son entreprise. Dans le secteur de l'horeca c'est principalement le plaisir de diversifier son travail et ainsi éviter la monotonie qui est l'élément déclencheur de diversification au sein de l'entreprise (tableau 61).

Un entrepreneur du secteur des loisirs envisage de remplacer ses activités actuelles par de nouvelles nécessitant moins d'effort physique mais plus de travail intellectuel. Cette reconversion d'activité représente selon lui une solution efficace pour maintenir une vie professionnelle active et épanouissante tout en vieillissant. En outre, la diversification des activités permet de répartir les risques d'échec, maximise les chances de réussite et permet dans certains cas (activités saisonnières) une stabilisation des revenus tout au long de l'année.

Tableau 61 : Nombre de répondants par secteur selon les raisons pour lesquelles l'ajout de nouvelles activités à celles pratiquées actuellement est envisagé.

Raisons pour lesquelles l'entrepreneur envisage l'ajout de nouvelles activités dans le futur	Bois	Agro-alimentaire	Restauration et hébergement	Loisirs, culture et tourisme	Total
Débouchés assurés	2	1	1	1	5
Ressources disponibles	1	0	1	1	3
Valorisation de sous-produits	1	2	1	1	5
Assurer la rentabilité	3	2	3	1	9
Par plaisir de varier le travail	0	0	4	0	4

Source : Enquête CAPRU 2006

Si l'entrepreneur envisage de supprimer une activité, c'est que celle-ci n'est plus assez rentable pour l'entreprise. Les jeunes entrepreneurs, qui au départ de leur carrière se lancent dans différents créneaux expliquent qu'ils supprimeront par la suite celles qui ne trouvent pas bon public. La volonté d'alléger le travail peut également motiver l'entrepreneur à réduire ses activités. Cela lui permet de travailler plus sereinement ou de diminuer son personnel qu'il juge trop coûteux (lié au manque de rentabilité). Les charges administratives, qualifiées de plus en plus contraignantes sont également signalées par trois entrepreneurs. Dans certains cas, l'entrepreneur supprime une activité pour se consacrer entièrement à une autre, nouvelle ou pas.

Tableau 62 : Distribution des répondants par secteur selon les raisons pour lesquelles la suppression de certaines activités est envisagée.

Raison	Bois	Agro-alimentaire	Restauration et hébergement	Loisirs, culture et tourisme	Total
Manque de personnel qualifié	0	0	1	0	1
Manque de débouchés	1	0	1	1	3
Contraintes environnementales	0	1	1	1	3
Contraintes administratives	0	1	0	2	3
Fin de carrière	1	1	1	0	3
Manque de rentabilité	2	0	1	2	5
Alléger le travail	0	0	3	1	4
Se donner à fond dans une autre	0	1	0	1	2

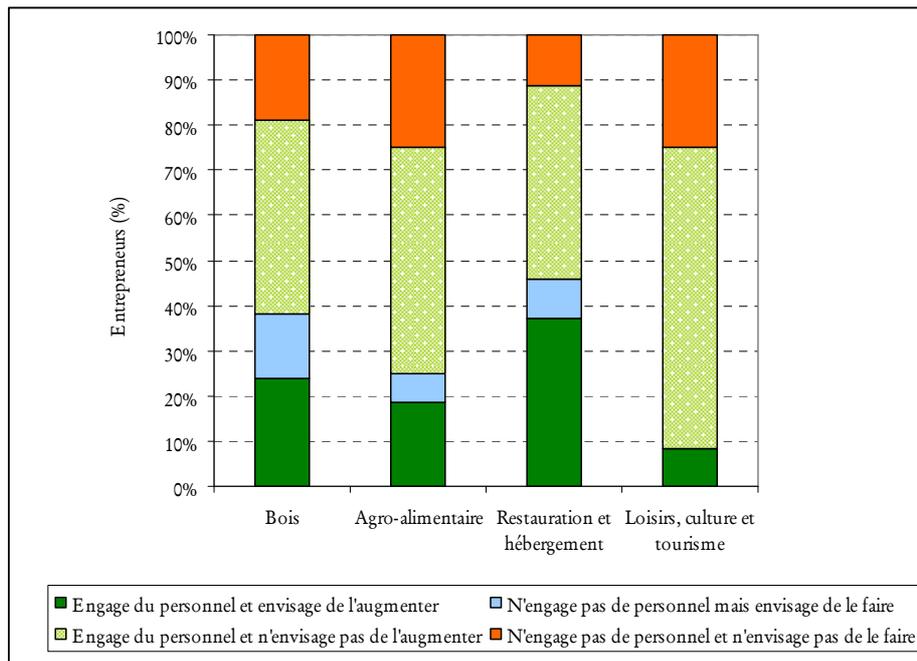
Source : Enquête CAPRU 2006

### 6.2.2. Personnel de l'entreprise

Comme annoncé au point 2.2 les TPE engagent du personnel (proportion en vert sur le graphe ci-dessous). La figure 19 permet de constater que la majorité des entreprises qui n'engagent pas de personnel n'envisagent pas de le faire dans le futur (en orange). Les raisons pour lesquelles l'entrepreneur n'envisage pas d'engager du/plus de personnel sont les suivantes :

- Pour le secteur du bois :
  - a) Ce n'est pas possible d'un point de vue financier (4 cas)
  - b) L'entrepreneur est en fin de carrière (3 cas)
  - c) Ce n'est pas nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise (2 cas)
  - d) L'entrepreneur n'a pas envie de gérer du personnel et préfère travailler seul pour garder le caractère artisanal de ses activités (2 cas)
  - e) Ce n'est pas rentable (1 cas)
  
- Pour le secteur de l'agro-alimentaire :
  - a) Ce n'est pas possible d'un point de vue financier (4 cas)
  - b) Ce n'est pas nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise (3 cas)
  - c) L'entrepreneur est en fin de carrière (2 cas)
  - d) L'entrepreneur n'a pas envie de générer de changement au sein de l'organisation de son entreprise (1 cas)
  
- Pour le secteur de la restauration et de l'hébergement :
  - a) Ce n'est pas possible d'un point de vue financier (7 cas)
  - b) Ce n'est pas nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise (7 cas)
  - c) L'entrepreneur est en fin de carrière (2 cas)
  - d) L'entrepreneur n'a pas envie de gérer du personnel et préfère travailler seul (2 cas)
  - e) L'entrepreneur souhaite maintenir le caractère artisanal de ses activités et ne souhaite pas développer davantage son entreprise (1 cas)
  
- Pour le secteur des loisirs, de la culture et du tourisme :
  - a) Ce n'est pas possible d'un point de vue financier (3 cas)
  - b) L'entrepreneur est en fin de carrière (2 cas)
  - c) Ce n'est pas nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise (1 cas)
  - d) L'entrepreneur préfère travailler avec des apprentis (1 cas)

Figure 1 : Distribution des entrepreneurs selon leur situation par rapport à l'engagement de personnel.



Source : Enquête CAPRU 2006

### 6.2.3. Infrastructures de l'entreprise

Hormis les entrepreneurs du secteur des activités de loisir, culturelles et touristiques qui envisagent dans un cas sur deux d'agrandir leurs infrastructures professionnelles, les TPE ne perçoivent pas la nécessité d'effectuer de tels investissements (tableau 63). Pour les entrepreneurs de ce secteur l'agrandissement est souvent nécessaire pour disposer de place pour stocker leur matériel (4 cas sur 6) et assure une meilleure rentabilité dans les 2 cas restants.

Dans le secteur de l'horeca, les aménagements sont aussi bien d'ordre intérieur (restaurant plus spacieux) qu'extérieur (parking et terrasse). De par le confort et la place disponible ainsi renforcés, la clientèle de l'entreprise peut s'étoffer.

Dans les secteurs de l'agro-alimentaire et du bois, il est davantage question de modernisation de l'équipement que d'agrandissement des infrastructures.

Tableau 63 : Distribution des entrepreneurs selon leur opinion à propos de l'agrandissement de leurs infrastructures.

Secteur	"A l'avenir, envisagez-vous d'agrandir vos infrastructures ?"	
	Oui	Non
Bois	5%	95%
Agro-alimentaire	19%	81%
Restauration et hébergement	31%	69%
Loisirs, culture et tourisme	50%	50%

Source : Enquête CAPRU 2006

Les raisons pour lesquelles l'entrepreneur n'envisage pas d'agrandir ses infrastructures sont les suivantes :

- Pour le secteur du bois :
  - a) Ce n'est pas nécessaire pour le bon fonctionnement de l'entreprise (6 cas)
  - b) L'entrepreneur est en fin de carrière (5 cas)
  - c) Ce n'est possible : espace requis indisponible (2 cas)
  - d) Les règles urbanistiques imposées ne le permettent pas (1 cas)
  - e) Des travaux d'agrandissement viennent d'être faits (1 cas)
  
- Pour le secteur de l'agro-alimentaire :
  - a) Ce n'est pas nécessaire pour le bon fonctionnement de l'entreprise (4 cas)
  - b) L'entrepreneur n'a pas envie de consacrer du temps à cela et estime que c'est une source de beaucoup de tracas (2 cas)
  - c) Les règles urbanistiques imposées ne le permettent pas (1 cas)
  - d) L'entrepreneur est en fin de carrière (1 cas)
  - e) Ce n'est possible : espace requis indisponible (1 cas)
  
- Pour le secteur de la restauration et de l'hébergement :
  - a) Ce n'est pas nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise (6 cas)
  - b) Ce n'est possible : espace requis indisponible (2 cas)
  - c) Ce n'est possible : l'entrepreneur n'est pas propriétaire des bâtiments (3 cas)
  - d) L'entrepreneur est en fin de carrière (3 cas)
  - e) Un agrandissement des infrastructures nécessitent de consacrer plus de temps à leur entretien (1 cas)

- Pour le secteur des loisirs, de la culture et du tourisme :
  - a) Des travaux d'agrandissement viennent d'être faits (2 cas)
  - b) Ce n'est possible : espace requis indisponible (1 cas)
  - c) L'entrepreneur est en fin de carrière (1 cas)
  - d) Ce n'est possible : l'entrepreneur n'est pas propriétaire des bâtiments (1 cas)

#### 6.2.4. Extension des marchés

Hormis les entrepreneurs du secteur de l'horeca, qui envisagent dans un cas sur deux d'élargir le territoire géographique de leurs marchés, près de trois TPE sur quatre ne perçoivent pas la nécessité d'entreprendre de telles investigations (tableau 64).

Pour le secteur de l'horeca, l'objectif premier d'élargir son marché est l'augmentation des revenus (5 cas). Certains entrepreneurs préconisent la saturation de l'offre de ce secteur sur le marché local et estiment pour cette raison l'élargissement géographique de leurs débouchés indispensable à leur survie (2 cas). Diversifier sa clientèle (1 cas) et faire connaître ses produits à un plus large public (1 cas) sont des objectifs également évoqués par ce secteur. D'autres entrepreneurs expliquent que l'apparition de la communication via internet provoque naturellement l'arrivée de touristes internationaux (2 cas).

Dans le secteur du bois (où c'est généralement l'entrepreneur qui se déplace, contrairement au secteur de l'horeca), l'entrepreneur signale à plusieurs reprises qu'il envisage d'élargir le territoire géographique de ses débouchés pour autant que sa situation financière reste rentable : que la perte en temps et en argent occasionnée par les plus longs déplacements reste significativement inférieure au gain d'argent produit.

Tableau 64 : Distribution des entrepreneurs selon leur opinion à propos de l'élargissement géographique de leurs marchés.

Secteur	"A l'avenir, envisagez-vous d'élargir le territoire géographique de vos marchés ?"	
	Oui	Non
Bois	24%	76%
Agro-alimentaire	25%	75%
Restauration et hébergement	49%	51%
Loisirs, culture et tourisme	25%	75%

Source : Enquête CAPRU 2006

Les raisons pour lesquelles l'entrepreneur n'envisage pas d'élargir le territoire géographique de ses débouchés sont les suivantes :

- Pour le secteur du bois :
  - a) L'entrepreneur est en fin de carrière (6 cas)
  - b) Ce n'est pas nécessaire à l'entreprise, la demande locale est suffisante (5 cas)
  - c) L'entrepreneur estime que c'est une perte de temps et d'argent (2 cas)
  - d) L'étendue géographique de l'entreprise est déjà d'ordre international (1 cas)
  - e) Cela nécessiterait l'engagement de personnel et l'entrepreneur n'est pas convaincu qu'il y gagnera quelque chose (1 cas)
  
- Pour le secteur de l'agro-alimentaire :
  - a) L'étendue géographique de l'entreprise est déjà d'ordre international (2 cas)
  - b) Ce n'est pas nécessaire à l'entreprise, la demande locale est suffisante (1 cas)
  - c) Cela nécessiterait l'engagement de personnel et l'entrepreneur n'est pas convaincu qu'il y gagnera quelque chose (1 cas)
  - d) L'entrepreneur est en fin de carrière (1 cas)
  - e) L'entrepreneur considère l'élargissement de ses débouchés comme une source de tracas supplémentaire (1 cas)
  - f) L'entrepreneur estime que s'il a plus de clients, la qualité de son travail ne pourra être conservée (1 cas)
  
- Pour le secteur de la restauration et de l'hébergement :
  - a) Ce n'est pas nécessaire à l'entreprise, la demande locale est suffisante (5 cas)
  - b) L'entrepreneur est en fin de carrière (4 cas)
  - c) L'étendue géographique de l'entreprise est déjà d'ordre international (2 cas)
  - d) L'entrepreneur ne parle pas le néerlandais (1 cas)
  - e) L'étendue géographique de l'entreprise est déjà d'ordre national (1 cas)
  
- Pour le secteur des loisirs, de la culture et du tourisme :
  - a) L'étendue géographique de l'entreprise est déjà d'ordre international (2 cas)
  - b) Ce n'est pas nécessaire à l'entreprise, la demande locale est suffisante (2 cas)
  - c) L'entrepreneur ne parle pas néerlandais (1 cas)

L'insuffisance de la demande locale ne semble pas faire partie du lot quotidien des difficultés que doit surmonter l'entrepreneur rural. Le choix de l'extension géographique n'est jamais évoqué comme une alternative à la rentabilité et à l'existence même de la structure. Globalement, l'extension géographique des marchés est un choix réel, sans être le résultat de contraintes particulières, en s'inscrivant dans une démarche plus compétitive où la recherche du profit maximum est à l'origine de la situation. Le marché local suffit donc pour permettre la pérennité ou même l'extension (cf. évolution de la situation financière des TPE).

Alors que Chevalier (France, 2005) aborde la recherche de "labellisation" du service et du produit comme stratégie d'extension des marchés, celle-ci n'est pas représentée dans notre échantillon.

### 6.3. Les difficultés attendues

Afin d'identifier les difficultés attendues par l'entrepreneur d'une TPE rurale dans son avenir proche, une liste d'éléments lui a été proposée (cf. 4.9 du questionnaire).

Quel que soit le secteur d'activité, les entrepreneurs considèrent les charges administratives comme pesantes et décourageantes et ne s'attendent pas à ce qu'elles s'assouplissent avec le temps (tableau 65). Ils expliquent que celles-ci sont une perte de temps importante, qui empiète sur leur temps libre ou le temps qu'ils préféreraient consacrer à leur entreprise.

Les modifications continues de la réglementation ainsi que sa complexité, liées à un manque d'information, sont l'appréhension principale des entrepreneurs de l'agro-alimentaire et de l'horeca. Dans le secteur de l'agro-alimentaire, les entrepreneurs redoutent les contrôles d'hygiène toujours plus fréquents et exigeants tandis que le secteur de l'horeca, en plus de craindre une diminution de sa clientèle liée à l'interdiction de fumer dans les restaurants, les entrepreneurs pointent du doigt les normes de sécurité (incendie notamment) qui occasionnent des coûts difficilement supportables pour des structures de si petite taille.

La difficulté d'assumer les charges salariales seconde les charges administratives pour les entrepreneurs du secteur du bois (tableau 65). Ceci pourrait être une des raisons expliquant le peu d'engagement de personnel dans ce secteur (cf. 2.2.).

D'autre part, plus d'un entrepreneur sur deux est inquiet de l'évolution défavorable que prend la conjoncture économique du pays. Ils s'interrogent sur la place qu'auront les activités de loisirs, les produits du terroir plus coûteux et les sorties, dans le panier du consommateur. Tous les autres éléments proposés sont considérés comme une difficulté attendue par moins de la moitié des entrepreneurs (tableau 65).

Tableau 65 : Difficultés attendues dans un avenir proche : distribution des entrepreneurs (%) selon le secteur d'activité.

Difficulté attendue proposée	Bois	Agro-alimentaire	Restauration et hébergement	Loisirs, culture et tourisme	Total
Charges administratives	<u>62</u>	<u>81</u>	<u>74</u>	<u>58</u>	70
Règlementation	38	<u>88</u>	<u>77</u>	50	65
Conjoncture économique	48	63	63	<u>58</u>	58
Charges salariales	<u>57</u>	50	63	50	57
Mesures d'aide et de soutien	29	38	40	17	33
Qualification du personnel	19	38	40	17	31
Motivation du personnel	14	19	43	25	29
Problèmes d'infrastructures	10	25	29	17	21
Problèmes internes organisationnels	5	13	23	8	14
Restructuration	0	6	9	0	5
Délocalisation	0	13	3	0	4

Source : Enquête CAPRU 2006

La suppression des aides financières obligerait certains entrepreneurs à restreindre leur personnel. D'autres, plus nombreux, jugent les aides mal réparties entre les secteurs public et privé et aspirent à une meilleure distribution de ces aides dans les années à venir.

Les entrepreneurs expliquent qu'il est difficile de trouver de la main d'œuvre qualifiée, ou du moins motivée à se former et à satisfaire les attentes de leur patron. Ils pensent que de moins en moins de jeunes sont disposés à effectuer un travail manuel. Par ailleurs, les entrepreneurs jugent les barèmes salariaux trop faiblement supérieurs aux allocations de chômage, ce qui n'incite pas les jeunes et demandeurs d'emploi à trouver du travail.

Quelques entrepreneurs craignent de devoir rénover ou agrandir leurs infrastructures par obligation de conformité aux normes alors que la situation financière ne permet pas de tels investissements. Pour les entrepreneurs qui envisagent ces modifications, ils craignent que l'autorisation nécessaire à la réalisation de leur projet ne leur soit pas attribuée.

Une plus faible proportion d'entrepreneurs redoute de connaître des problèmes internes d'organisation. Pour certains, le problème est dû à l'impossibilité d'engager du personnel alors qu'ils vieillissent. Pour d'autres, le fonctionnement de l'entreprise étant essentiellement familial, ils craignent que cette situation engendre des conflits familiaux. Certains entrepreneurs, pour lesquels l'entreprise dispose d'un emplacement déjà rentabilisé au maximum, sont voués à se délocaliser s'ils souhaitent pouvoir valoriser davantage les potentialités de leur entreprise.

Outre les éléments proposés aux entrepreneurs, certains d'entre eux nous ont cité spontanément la crainte de tomber en incapacité de travail suite à un accident ou à une maladie (3 cas). Cette situation les oblige à faire un stage d'attente avant de pouvoir bénéficier des allocations de chômage. Finalement, quelques entrepreneurs de l'échantillon sondé redoutent, avec l'ouverture du marché européen, l'entrée de la main d'œuvre bon marché issue des pays de l'est.